

COMMUNE DE  COTTENS

N° 1 – mai 2022

INFORMATIONS COMMUNALES

Comptes 2021



Infos utiles 4 | Assemblée communale 7 | L'agenda local 47

| www.cottens-fr.ch

INFOS IMPORTANTES

Factures et paiements

Fin des BVR (Bulletins de versement avec numéro de référence)

Le 30 septembre 2022 sonnera la fin des bulletins de versement avec numéro de référence, autrement dit les bulletins de versement oranges ou rouges.

En effet, dès le 1^{er} octobre prochain, la facture avec BVR sera remplacée par la QR-facture. Celle-ci fonctionne comme un bulletin de versement, à cette exception près, qu'au lieu de scanner le numéro de référence, il faudra scanner le QR-code.

Si vous ne scannez pas le code QR, il faudra alors continuer à saisir manuellement les données figurant sur la QR-facture, soit le numéro IBAN, les coordonnées du bénéficiaire ainsi que le no de référence. Nous précisons qu'en cas de saisie manuelle, il est primordial de contrôler et, si nécessaire, de modifier le dernier numéro de référence que vous aurez saisi comme modèle dans votre système de paiement en ligne. Si un tel changement n'est pas effectué, votre paiement n'arrivera pas à bonne destination.

A noter qu'aucun changement n'interviendra en cas de paiement au guichet de la poste avec ces nouvelles QR-factures.

Dès lors, il sera important de ne plus utiliser les bulletins oranges ou rouges et de supprimer tout ordre permanent que vous pourriez avoir saisi dans votre système e-banking/Postfinance.

L'Administration communale

Répartition des dicastères 2021–2026

Gabriel Nussbaumer Syndic

Administration générale, personnel, communication, information, relations avec les sociétés
Mobile 079 348 19 36

Claude Magnin Vice-syndic

Aménagement du territoire, constructions, cadastre, mensurations, terres communales, forêts
Mobile 079 705 80 08

Jean-Claude Bernold Conseiller communal

Eaux usées, voirie, routes communales, mobilité
Mobile 077 269 07 05

Marie-Claude Clerc Conseillère communale

Finances, impôts, santé, affaires sociales, home, intégration, naturalisations
Mobile 077 426 54 90

Yves Nicolet Conseiller communal

Eau potable, sécurité et protection de la population, service du feu, cimetière
Mobile 078 770 17 07

Marc-Antoine Sauthier Conseiller communal

Bâtiments communaux, évacuation et traitement des déchets, environnement, énergie, animation, chemins pédestres
Mobile 079 606 67 84

Jean-Bernard Siggen Conseiller communal

Enseignement obligatoire, formation, AES, petite enfance, bibliothèque, culture, sport, loisirs, jeunesse
Mobile 079 308 57 42

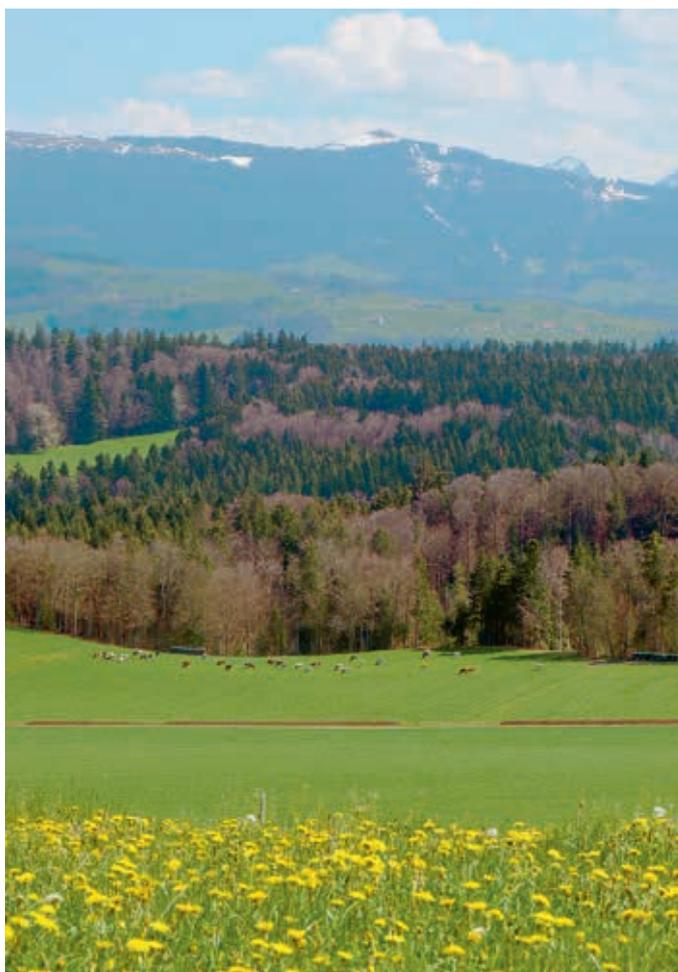
LE MESSAGE DU SYNDIC

Cher·ère·s citoyen·ne·s, cher·ère·s habitant·e·s de Cottens,

Les responsables des dicastères de la législature 2021–2026 se sont, depuis leur entrée en fonction, totalement identifiés dans les multiples tâches de leur dicastère. Je les remercie de leur engagement et de leur disponibilité. Il est agréable de pouvoir travailler avec des conseiller·ère·s motivé·e·s.

Actuellement en gestation dans les divers dicastères, les priorités sont données aux réalisations suivantes:

- > Amélioration de la qualité de l'eau de notre source et station de pompage du Pontet située dans le village de Chénens.
- > Assainissement, voire élévation, d'un étage du bâtiment scolaire B.
- > Construction et aménagement des bâtiments pour le chauffage à distance (CAD) et de l'édilité.
- > Construction du réseau de chauffage à distance pour alimenter la résidence St-Martin, les immeubles scolaires et l'Administration communale. De plus, des transactions sont en cours afin que des privés ainsi que les nouvelles constructions se raccordent également au réseau de chauffage fonctionnant avec de l'énergie renouvelable: bois en provenance de nos forêts communales.
- > Construction d'une nouvelle place pour déposer les déchets organiques. Cette place sera ouverte aux citoyen·ne·s de notre commune en dehors des heures d'ouverture de la déchetterie communale.
- > Créer des conditions idéales pour une structure d'enseignement primaire favorable aux enseignant·e·s et aux élèves.
- > Optimiser les dépenses pour augmenter leur retour sur l'investissement et offrir une meilleure qualité de vie.
- > Créer une ambiance positive en reliant les jeunes, les moins jeunes et le troisième âge. Il est primordial d'avoir une communauté villageoise où personne n'est laissé au bord du chemin.
- > Améliorer et assainir les routes internes du village en utilisant les possibilités de subventions des Améliorations Foncières (AF).
- > Optimiser l'organisation de l'administration afin qu'elle soit disponible et à la hauteur des attentes des membres du Conseil communal et des citoyen·ne·s.



Cette remémoration des buts et projets en travail actuellement vous permet de mieux comprendre l'utilité et le travail du Conseil communal que vous avez élu.

Dans notre honorable commune, nous avons la chance d'avoir, hormis vous les citoyen·ne·s, diverses personnalités, dont un écrivain (ancien instituteur), Monsieur Arnold Grandgirard qui en est à son septième ouvrage «Si proche et si lointain...» et nouvellement, un Conseiller d'Etat, Monsieur Romain Collaud.

La lecture du livre «Si proche et si lointain...» m'incite à relever qu'il est crucial et important de mentionner que nous vivons avec plus de facilité aujourd'hui qu'hier. Bien sûr, j'en



INFOS UTILES

Administration communale

Secrétariat communal, caisse communale
et agence AVS
026 477 93 00
Fax 026 477 93 01
admin@cottens-fr.ch
www.cottens-fr.ch
Edilité 026 477 93 03

Heures d'ouverture

Lundi de 17h à 19h
Mardi de 9h30 à 11h30
Mercredi de 9h30 à 11h30
Jeudi de 14h à 18h
En dehors des heures d'ouverture, veuillez prendre
rendez-vous au 026 477 93 00.

Ecoles

Ancien bâtiment 026 477 93 02
Nouveau bâtiment 026 477 93 08

Gendarmerie cantonale, Prez-vers-Noréaz
026 305 87 55

Bibliothèque Régionale d'Avry (BRA)
026 470 21 42

Ludothèque des Schtroumpf
079 488 10 76

Service des repas à domicile
026 477 93 00

Service social de Sarine Ouest
026 477 16 88

Accueil extrascolaire Cottens (AES)
077 447 58 88

Feu **118**
Ambulance **144**

Arrivée dans la commune – dépôt des papiers

A toutes fins utiles, nous rappelons à toutes les personnes établies récemment à Cottens qu'elles ont **l'obligation de venir s'annoncer au bureau communal dans les quatorze jours suivant leur arrivée** et d'y déposer un acte d'origine ou un document équivalent pour les personnes de nationalité suisse; une copie du permis de séjour pour les personnes de nationalité étrangère.

En outre, une **attestation d'affiliation à une caisse maladie** reconnue doit être fournie à l'administration communale. L'administration doit être également en possession d'une **attestation de l'assurance ménage et du numéro AVS de ses habitants**.

Un nouvel acte d'origine doit être déposé au bureau communal en cas de modification de l'état civil, soit en cas:

- > de mariage
- > de divorce
- > de décès du conjoint
- > à la majorité

Nous vous remercions d'avance de votre obligeance.

L'Administration communale

Ramassage des déchets

Pour rappel, lorsqu'un lundi est un jour férié, le ramassage des déchets ménagers a lieu **le mardi qui suit**.

conviens, aujourd'hui tout est plus virtuel et plus rapide qu'autrefois et une grande flexibilité d'esprit est exigée de chacun-e, d'entre-nous.

Selon un extrait du livre de Luc Ferry et Nicolas Bouzou «Sagesse et folie du monde qui vient», il ressort qu'en comparant l'année 1820 à notre époque actuelle en Occident, sur 100 personnes:

- > 94 vivaient en situation d'extrême pauvreté en 1820 contre 10 aujourd'hui;
- > 83 n'avaient jamais bénéficié d'une éducation contre 14 aujourd'hui;
- > 88 étaient illettrés contre 15 aujourd'hui;
- > Une seule vivait dans une démocratie en 1820; elles sont 56 aujourd'hui;
- > Aucune n'était vaccinée contre la diphtérie, la coqueluche et le tétanos; 86 le sont aujourd'hui;
- > 43 enfants mouraient avant 5 ans, 4 aujourd'hui.

Certes, aujourd'hui, nous vivons toujours avec des soucis mais notre qualité et confort de vie s'améliorent. À notre échelle, sur le plan communal, nous essayons également de rendre la commune, dans laquelle vous habitez, plus attractive et accueillante. Avec une communication optimale et votre ouverture d'esprit, notre village va continuer de se développer de façon harmonieuse.



© Anorac Studio

Dans l'espoir de vous rencontrer en grand nombre à notre prochaine assemblée communale, je vous souhaite un merveilleux printemps ainsi qu'un bel été.

Un immense et chaleureux merci à toutes les personnes actives au bon fonctionnement de notre vie villageoise.

Avec mes plus cordiales salutations.

Gabriel Nussbaumer



Catimini est une association qui accueille les enfants de 2 à 5 ans, de Cottens et des communes environnantes à raison de une fois deux heures et demi par semaine pour le groupe de jeux et de deux fois deux heures par semaine pour la maternelle.

Elle propose des activités qui stimulent l'éveil et le développement global de l'enfant en le menant petit à petit vers son autonomie et en l'aidant à s'ouvrir vers le monde extérieur.

Renseignements et formulaires d'inscription sur notre site internet : www.association-catimini.ch

Contact : Zoé Fleury, Route de Belmont 28, 1741 Cottens ; maternelle.catimini@gmail.com



INFOS IMPORTANTES

Système d'alarme de la commune de Cottens

En décembre 2021, les citoyen-ne-s de la commune de Cottens ont pu remplir un sondage concernant le canal de communication par lequel ils souhaiteraient être avertis dans le cas d'une info urgente telle que la pollution d'eau en juillet 2021.

Quelque 600 personnes ont transmis leurs souhaits et coordonnées. Merci pour votre collaboration.

La saisie des données étant maintenant terminée, une tendance marquée pour l'utilisation de la fonction SMS ressort de ce sondage. Nous pouvons également relever qu'une vingtaine de personnes souhaitent recevoir une telle information par le biais d'un tout ménage uniquement.

Avant de prendre une décision finale, une analyse est en cours auprès du Conseil communal. Des informations plus détaillées suivront très prochainement. En attendant, nous vous recommandons de télécharger l'application «Alert swiss».

Gabriel Nussbaumer

Nos amis les chiens et leurs propriétaires

Le chien, un véritable animal de compagnie et meilleur ami de l'homme. Pour que celui-ci reste l'ami des citoyens de notre commune, nous rappelons quelques règles à leurs propriétaires afin d'assurer l'ordre et la sécurité sur notre territoire communal.

Le règlement sur la détention et l'imposition des chiens de la commune de Cottens indique plusieurs points (dont ceux cités ci-après) que vous voudrez bien respecter:

Art. 7 Espaces interdits aux chiens et tenue en laisse (art. 30 LDCh)

¹ Les chiens sont interdits dans les lieux suivants:

- > Les bâtiments communaux
- > Les cours des écoles
- > Le cimetière
- > Les terrains de sport et places de jeux

² Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse:

- > Aux abords des bâtiments scolaires, de l'église, du home de la Résidence St-Martin
- > Aux abords de la halle polyvalente et paroissiale
- > Aux abords des terrains de sport et place de jeux
- > Dans les quartiers d'habitations

Art. 8 Tenue en laisse en forêt (art. 49 RDCh)

¹ Du 1^{er} avril au 15 juillet, les chiens doivent être tenus en laisse en forêt.

² Les prescriptions relatives aux réserves naturelles sont réservées.

Art. 9 Souillures (art. 37 LDCh et 47 RDCh)

¹ Toute personne ayant la responsabilité d'un chien veille à ce que celui-ci ne souille pas le domaine public et privé d'autrui.

² Il lui incombe de ramasser les déjections de son animal et de les évacuer dans les installations communales prévues à cet effet (Robidog).

Pour rappel, tout contrevenant aux articles 7 et 9 est passible d'une amende de CHF 20.– à CHF 1000.– prononcée par le Conseil communal en la forme de l'ordonnance pénale (art. 86 LCo).

Nous espérons ne jamais avoir à appliquer ces sanctions et comptons sur votre collaboration.

Vous trouverez le règlement complet sur notre site internet sous www.cottens-fr.ch/Administration/règlements. Merci.

Jean-Claude Bernold



Assemblée communale du 3 mai 2022 à 20h, à la salle paroissiale

Commune de Cottens
www.cottens-fr.ch

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 7 décembre 2021 (ce procès-verbal ne sera pas lu. Conformément à l'art. 13 ReLCo, il peut être consulté au secrétariat communal pendant les heures d'ouverture ainsi que sur le site Internet www.cottens-fr.ch, rubrique Administration/Assemblées communales/Procès verbaux)
2. Comptes 2021
 - 2.1. Présentation des comptes de fonctionnement et des investissements
 - 2.2. Prise de position de la Commission financière sur le rapport de l'organe de révision
 - 2.3. Approbation
3. Budget communal des investissements 2022 – complément
 - 3.1. Eclairage public – passage à la LED au quartier de la Goille CHF 26 000.00
 - > Rapport de la Commission financière
 - > Vote du crédit y relatif
 - 3.2. Carrefour route d'Autigny – route du Centre CHF 40 000.00
 - Travaux complémentaires
 - > Rapport de la Commission financière
 - > Vote du crédit y relatif
 - 3.3. Adduction d'eau – bouclage entre la Verna et le sentier de la Creusette et raccordement à une hydrante dans le secteur du nouveau bâtiment du CAD et de l'édilité CHF 205 000.00
 - > Rapport de la Commission financière
 - > Vote du crédit y relatif
4. Divers

Les différents documents relatifs aux points à l'ordre du jour peuvent être consultés au secrétariat communal pendant les heures d'ouvertures ainsi que sur le site Internet www.cottens-fr.ch, rubrique Administration/Assemblées communales.

Le Conseil communal

DÉVELOPPEMENT DES OBJETS DU TRACTANDA

2. Comptes 2021

2.1. Comptes de fonctionnement

Alors que le budget prévoyait un déficit de CHF 133 646.30, l'exercice 2021 clôt sur un bénéfice relativement confortable de CHF 618 990,54. Pour rappel, ce sont les règles du MCH1 (modèle comptable harmonisé) qui, pour la dernière fois, ont été appliquées pour le bouclage de ces comptes puisque ces règles avaient encore été appliquées pour le budget correspondant.

Participent en premier lieu à ce bon résultat les recettes fiscales, supérieures de CHF 1 200 000 au budget.

- > Principalement, l'impôt sur le revenu des personnes physiques défie les prévisions en rapportant CHF 634 000.00 supplémentaires. Ce supplément est dû aux soldes d'impôt 2018, 2019 et 2020 facturés ou provisionnés en 2021. Au moment de l'élaboration du budget, fin 2020, on ne savait pas si la pandémie aurait des conséquences négatives sur les rentrées fiscales. Il s'avère aujourd'hui qu'à partir d'un certain niveau, les salaires ont été peu impactés, du moins au plan de la facturation 2020.
- > La quasi-totalité des autres revenus fiscaux, tant structurels que conjoncturels, excède également le budget. Le revenu de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales, qui triple par rapport au budget, profite des soldes d'impôt des périodes précédant la nouvelle fiscalité des entreprises. Le revenu de l'impôt sur les gains immobiliers et la plus-value ainsi que celui de l'impôt sur les mutations traduisent une activité relativement soutenue en matière de transactions immobilières.

A relever pour le reste que

- > la majorité des dicastères bouclent avec des charges légèrement inférieures au budget en raison notamment de charges liées (enseignement, homes, aide sociale) facturées un peu en-dessous du budget – résultat assez rare pour être souligné – et de travaux d'entretien reportés. Par ailleurs, certaines charges budgétées n'ont pas été enga-

gées en raison de la pandémie; tel est le cas du camp de ski.

- > les charges de l'administration et des transports et communications sont en revanche plus élevées que le budget en raison, d'une part, de l'augmentation des jetons de présence (Conseil communal et commissions), de l'année électorale plus chargée, de remplacements de personnel, toutes charges compensées par des revenus également plus élevés; d'autre part, en raison de l'entretien des routes et des véhicules ainsi que d'études liées au trafic.
- > à noter enfin le déséquilibre exceptionnel du compte de l'approvisionnement en eau. La station de pompage du Pontet a dû subir d'importants travaux à la suite d'analyses concluant à la non-conformité de la qualité de l'eau. Ces travaux ont alourdi les charges et diminué les revenus puisque la vente de l'eau à l'AESO a été interrompue durant environ trois mois en 2021.

Grâce aux bons résultats globaux, le Conseil communal a pu opérer des amortissements supplémentaires à hauteur de CHF 694 067,05. Ces amortissements concernent principalement le bâtiment scolaire A, par ailleurs insuffisamment amorti sous l'angle comptable selon les règles de MCH2. L'exercice écoulé est le dernier offrant une marge de manœuvre en matière d'amortissements, la commune a donc saisi l'opportunité.

Le bon résultat de l'exercice 2021 ne saurait nous faire oublier les incertitudes liées à la situation internationale dans les domaines des matières premières et de l'énergie où l'on enregistre actuellement une flambée des prix.

Marie-Claude Clerc

2.2. Comptes d'investissement

Le compte d'investissement indique l'écart entre les ambitions, soit les projets inscrits au budget, et la réalité, soit la part de ces projets qui a pu être menée à bien. Dans cette catégorie, les travaux suivants ont été achevés l'an dernier:

- > le mini skate-park et le workout;
- > la réfection de la route de Lentigny, l'assainissement du pont CFF et l'aménagement des routes de Fribourg, du Centre et d'Autigny;
- > le changement des compteurs d'eau;
- > la mise en séparatif eaux claires/eaux usées dans le secteur de l'administration communale; le raccordement à l'épuration du secteur de la Fin Devant pour ce qui relève de la part communale;
- > l'amélioration des sentiers pédestres;
- > la première étape de l'aménagement du cimetière.

L'aménagement du carrefour des routes de Fribourg, du Centre et d'Autigny doit être complété par la pose de pavés et d'obstacles en bordure de la bande herbeuse, afin d'éviter que celle-ci ne se transforme en piste de cross. A cet effet,

un nouvel investissement est précisément soumis à l'assemblée communale. La construction de la passerelle définitive est en outre l'objet de chicanes administratives.

Les autres projets ont pris du retard.

- > L'important chantier du chauffage à distance (CAD), du bâtiment de l'édilité et de la place pour déchets verts est désormais en route. Pour rappel, une partie des constructions se situent à l'emplacement de l'ancienne STEP. Le résultat des analyses portant sur les pollutions résiduelles du site évolue favorablement, mais la surveillance doit être poursuivie.
- > La numérisation du PAL est également en bonne voie.
- > Quant à l'assainissement du nouveau bâtiment scolaire, il fait encore l'objet d'une réflexion au sein du Conseil communal axée sur l'ampleur des travaux à entreprendre.

Cet état des lieux se solde par un excédent de dépenses de CHF 1 792 070.25 exclusivement financé par le ménage communal.

Marie-Claude Clerc

Bilan	au 1.1.2021	au 31.12.2021
1 Actif	13 903 957.28	13 717 257.95
10 Disponibilités	2 793 952.59	2 532 275.06
11 Avoirs	1 341 339.81	1 683 039.86
12 Placements	2 746 537.52	1 757 718.65
13 Actifs transitoires	126 632.20	15 053.05
14 Patrimoine administratif	6 603 161.33	7 453 632.50
15 Emprunt	292 333.83	275 538.83

Bilan	au 1.1.2021	au 31.12.2021
2 Passif	-13 903 957.28	-13 717 257.95
20 Engagements courants	-753 959.53	-257 678.39
22 Dettes à moyen et long terme	-4 748 750.00	-4 436 000.00
23 Entité particulière	-82 745.76	-85 530.44
24 Provisions	-80 000.00	-45 000.00
25 Passifs transitoires	-227 793.95	-144 436.15
28 Réserves	-3 763 823.24	-3 882 737.63
29 Fortune	-4 246 884.80	-4 865 875.34

2.1. Comptes de fonctionnement	Comptes 2020		Budget 2021		Comptes 2021	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration	1 098 058.18	865 114.80	1 187 512.00	883 520.00	1 222 653.25	966 515.40
1 Ordre public	70 309.60	42 244.30	77 493.70	41 200.00	68 285.20	40 722.20
2 Enseignement et formation	1 997 724.58	105 987.40	2 207 997.25	158 500.00	2 041 210.63	120 496.65
3 Culture et loisirs	112 643.10	26.50	125 056.05	4 000.00	121 061.30	6 621.40
4 Santé	574 444.55	5 759.30	570 207.05	7 000.00	562 164.05	5 071.75
5 Affaires sociales	823 822.85	11 460.00	887 647.35	8 000.00	850 089.95	10 116.00
6 Transports et communications	376 642.65	23 017.15	402 410.60	24 000.00	431 937.14	25 473.75
7 Protection – aménagement de l'environnement	1 031 943.95	964 958.10	1 056 989.70	959 790.00	1 050 548.53	960 907.46
8 Economie	35 859.04	28 453.10	23 583.60	30 000.00	20 743.35	27 691.96
9 Finances et impôts	635 404.76	5 297 243.47	649 725.70	4 938 966.70	1 287 327.04	6 111 394.41
Totalisation	6 756 853.26	7 344 264.12	7 188 623.00	7 054 976.70	7 656 020.44	8 275 010.98
Résultat	587 410.86			133 646.30	618 990.54	

2.2. Comptes des investissements	Comptes 2020		Budget 2021		Comptes 2021	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration	40 905.33					
2 Enseignement et formation	37 735.25		763 000.00	27 000.00	55 574.30	
3 Culture et loisirs	48 584.95		300 000.00		241 123.10	
6 Transports et communications	934 107.00		1 978 000.00	50 000.00	1 491 994.40	50 000.00
7 Protection – aménagement de l'environnement	211 713.07	37 666.00	563 100.00	126 000.00	177 443.20	150 091.70
8 Economie	27 103.48		12 000.00		11 793.15	5 000.00
9 Finances et impôts	430 415.15	22 740.00	902 000.00	22 740.00	19 233.80	
Totalisation	1 730 564.23	60 406.00	4 518 100.00	225 740.00	1 997 161.95	205 091.70
Résultat		1 670 158.23		4 292 360.00		1 792 070.25

Liste des engagements hors bilan	2021	2020
Réseau Santé de la Sarine	169 324.00	210 356.00
Association intercommunale pour l'alimentation en eau de Sarine-Ouest	168 856.00	252 789.15
Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut Lac français	467 595.00	500 363.00
Résidence pour personnes âgées St-Martin, Cottens	2 181 821.40	2 318 416.00
Association pour l'épuration régionale des eaux usées des bassins versants de la Glâne et de la Neirigue (AEGN)	406 544.40	429 242.45
ARCOS – Association régional à but multiples des communes ouest sarinoises	7 461.20	3 387.20
Engagement total	3 401 602.00	3 714 553.80

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels 2021
à l'attention du Conseil Communal et de la Commission financière de la

COMMUNE DE COTTENS

En notre qualité d'organe de révision selon l'art. 98d et 98^e de la loi sur les communes (Lco), nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la commune de Cottens, comprenant le compte de fonctionnement, le compte des investissements, le bilan et l'annexe au bilan pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité du Conseil communal

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales de l'art. 95 de la loi sur les communes (Lco), incombe au Conseil communal. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil communal est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux prescriptions légales de l'art. 98d et 98^e de la loi sur les communes (Lco) et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux*. Selon cette recommandation d'audit, nous devons respecter les règles d'éthique professionnelle ainsi que planifier et réaliser l'audit de façon à pouvoir constater avec une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit avec réserve.

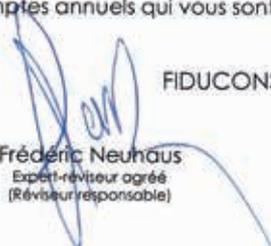
Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales de l'art. 98a et 98b de la loi sur les communes (Lco) en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes à la loi sur les communes (LCo) du 25 septembre 1980 et au règlement d'exécution de la loi sur les communes (RELCo) du 28 décembre 1981.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis clôturant avec un excédent de produits de CHF 618'990.54.

Fribourg, le 24 mars 2022



Frédéric Neuhaus
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

FIDUCONSULT SA



Michaël Ballaman
Expert-réviseur agréé

Annexe: comptes annuels

Fiduconsult SA, Rue des Pilettes 3, Case postale, CH-1701 Fribourg
Téléphone 026 422 72 00, Téléfax 026 422 72 80, Email: fiduconsult@fiduconsult.ch



Bâloise
Assurances

Baloise Bank SoBa

A votre service dans la région
de Cottens & environs

Julien Ropraz

Conseiller en assurances

Tel. : 079 / 538 04 40

Mail : julien.ropraz@baloise.ch

Service clientèle / sinistres : 0800 24 800 800

duplire¹⁹⁶⁹
VOS PAPETERIES

**commandez vos toners et papeterie
sur notre shop en ligne**

 WWW.DUPLIREX-GROUP.CH 



3. Budget communal des investissements 2022 – complément

3.1. Eclairage public – passage à la LED au quartier de la Goille: une histoire de sécurité et de confort

Courant janvier, la commune a été avisée qu'un éclairage était défectueux sur un candélabre situé à la route de la Goille. Le Groupe E étant intervenu, ce dernier nous a annoncé que cet éclairage fonctionnait avec une ampoule à vapeur de sodium, ampoule qui n'est désormais plus disponible auprès des fournisseurs.

La seule alternative serait donc de passer à un éclairage LED. La question se posait alors de savoir s'il était raisonnable de ne changer qu'un candélabre ou d'envisager la transition à des éclairages LED par quartiers d'habitations. Pour des questions de coûts, il a été décidé de proposer, dans un premier temps, le remplacement de l'éclairage sur 18 candélabres le long de la route de la Goille et de la route des Rialets, ceci pour un montant de CHF 25 143.40 TTC.

Les ampoules au sodium qui fonctionnent encore sur ces tronçons, seront récupérées en tant que pièces de rechange pour remplacer les futures ampoules défectueuses des candélabres des autres quartiers encore équipés par l'ancienne technique, comme les quartiers de Belmont et des Brévières par exemple.

Il est à noter que si les ampoules à vapeur de sodium constituaient la technique de pointe dans les années 2010, les ampoules LED présentent la meilleure efficacité lumineuse de toutes les sources disponibles sur le marché actuellement et permet également une régulation sans limites. La technologie LED n'a pas de temps de préchauffage au démarrage. La possibilité de régulation permet une adaptation du niveau d'éclairage aux besoins des usagers tout au long de la nuit. Les normes d'éclairage public ont été adaptées à ces nouvelles possibilités. L'éclairage «sur demande» est devenu possible et de nombreux systèmes équipés de capteurs existent sur le marché. Ceux-ci permettent l'adaptation de l'éclairage selon les besoins des usagers, soit en fonction du volume de trafic sur les routes à forte circulation, soit en fonction de la présence sur des routes et des chemins à faible volume d'usagers. L'éclairage qui est donc choisi à ce jour est prévu avec des capteurs dynamiques, qui moduleront l'éclairage en fonction du trafic de véhicules et/ou piétonnier.



Avec ce projet et cette proposition nous réalisons les buts suivants:

1. Diminution de la consommation d'énergie.
2. Amélioration de la qualité de l'éclairage
3. Un retour de l'investissement sur une période très courte, en principe inférieure à 10 ans.

Le montant du crédit d'investissement soumis à votre approbation s'élève à **CHF 26 000.–** TTC

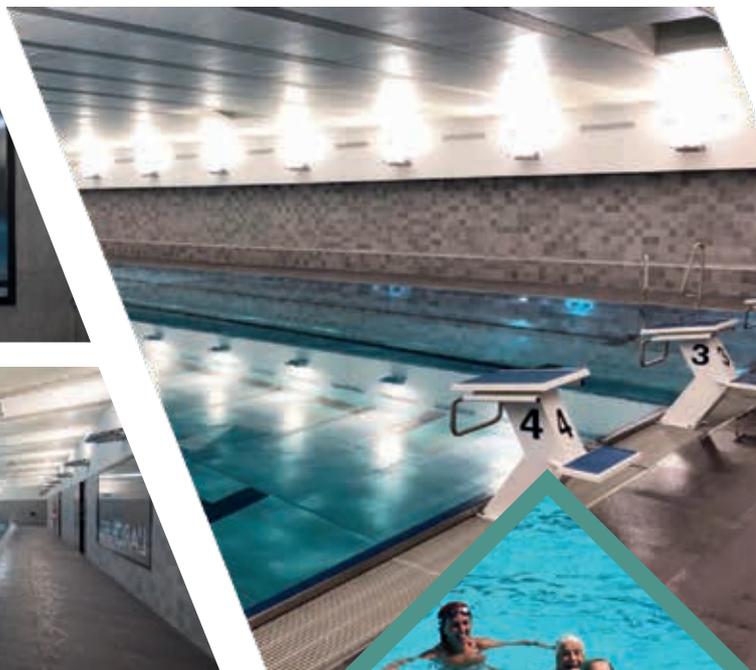
Jean-Claude Bernold

3.2. Carrefour route d'Autigny-route du Centre – Travaux complémentaires

Les travaux au carrefour ci-dessus étant enfin aboutis et dans l'attente de la pose de la nouvelle passerelle en bois, dont les plans ont été mis à l'enquête, le Conseil communal a constaté avec une forte déception et depuis plusieurs semaines que certaines personnes n'hésitaient pas de couper le virage de ce carrefour, laissant des traces de roues bien visibles dans le gazon (voir photo en haut).

Sur cette constatation, le Conseil communal a décidé de procéder à un renforcement mécanique de la zone incriminée sous forme de pose de pavés en granit 11/13cm sur une largeur de 1,5 mètre et sur une partie de la circonférence du virage, ainsi que la pose de blocs de pierre d'une dimension environ 140x60x40cm en provenance de la carrière d'Enney.

Le coût de cette opération à hauteur de CHF 40 000.–, ne fera pas dépasser le coût global voté en son temps par l'assemblée communale. Etant donné que ce crédit initial a été bouclé au 31 décembre 2021, un nouveau crédit doit être voté.



Venez profiter d'un cours d'aquagym.

Les **mardis** de 11:15 à 12:00 :

2022: 08.02, 22.02, 08.03, 22.03, 05.04, 03.05, 17.05, 31.05, 14.06, 28.06

Les **vendredis** de 11:30 à 12:15 :

2022: 04.02, 18.02, 18.03, 01.04, 13.05, 10.06, 24.06, 08.07

Prix par cours: CHF 20.-

Repas possible après le cours, sur réservation (jusqu'à 10h le jour même) directement auprès de la cafétéria, au **026.477.61.31**, ou par courriel à resto@residence-stmartin.ch.

Payable sur place

Application des règles sanitaires en vigueur selon décision des autorités sanitaires. **Actuellement 2G+**

 L'Office fédéral des assurances sociales subventionne ce cours parce qu'il aide particulièrement à lutter contre les atteintes liées à l'âge.



Il s'agit ici de bien informer les habitants, ceci dans un souci de transparence, de ce que la commune va entreprendre pour la sécurité de tous et éviter ce genre d'incivilités à l'avenir.

Le montant du crédit d'investissement soumis à votre approbation s'élève à **CHF 40 000.–** TTC.

Jean-Claude Bernold

INFORMATION

La boîte à livres – pas de fonction de débarras

La commune de Cottens a mis à disposition de la population une boîte à livres.

La boîte à livres a pour but: le partage et l'échange de livres propres et en bon état.

La boîte à livres n'est pas un débarras, une poubelle ou un moyen de vider vos étagères, ceux-ci doivent être mis à la déchetterie avec le papier.

Nous n'accepterons plus:

- > Les livres déchirés et en mauvais état,
- > les ouvrages à caractère haineux,
- > les catalogues,
- > les prospectus,
- > les manuels scolaires...

3.3. Adduction d'eau – bouclage entre la Verna et le sentier de la Creusette et raccordement pour une hydrante secteur CAD/édilité

Cet automne, la centrale de chauffage à distance sera mise en fonction. Il en va de même pour le nouveau bâtiment abritant les services de l'édilité et la place pour les déchets verts.

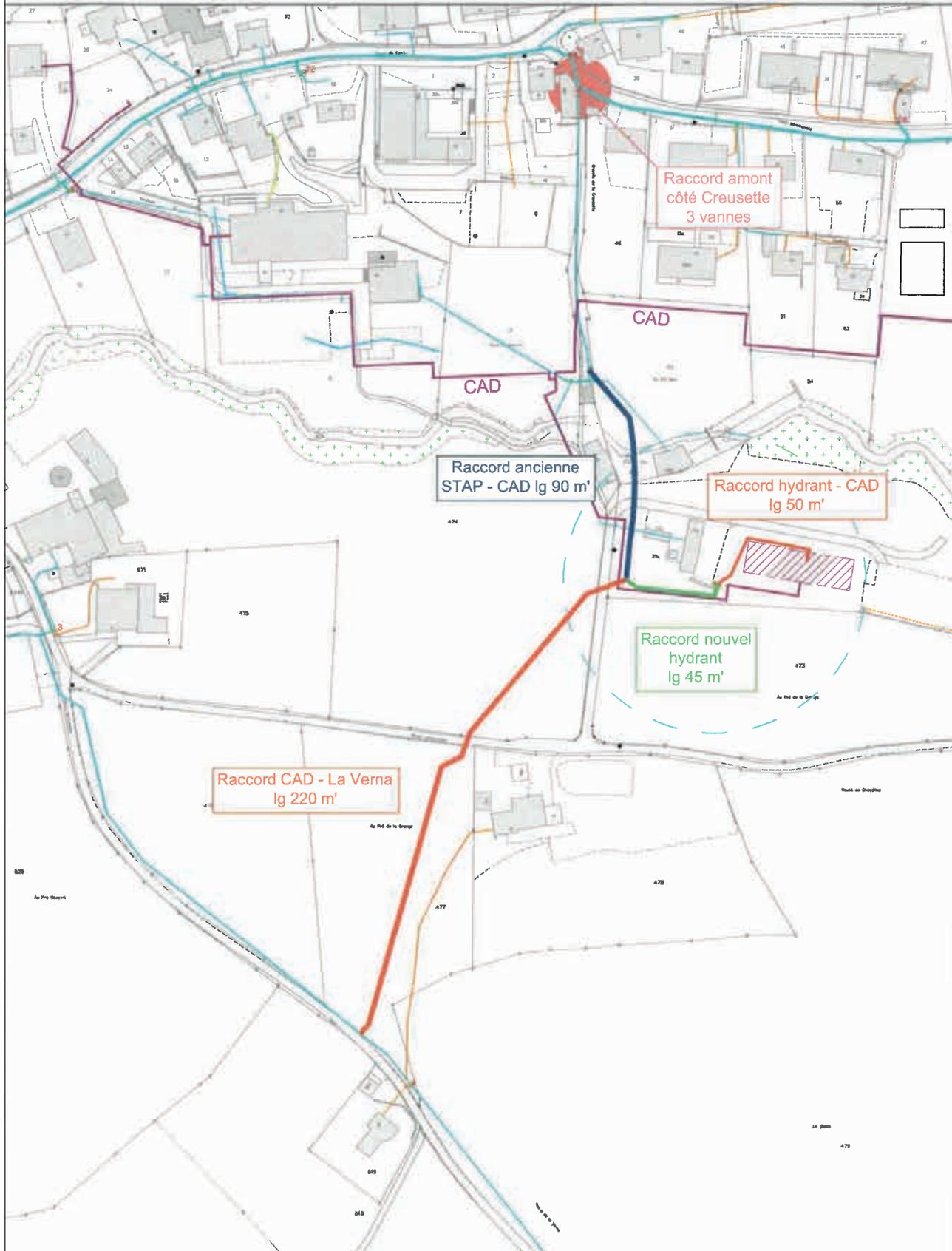
Actuellement, le secteur est desservi en eau potable avec un tuyau de petit diamètre, donc insuffisant.

La centrale de chauffage à distance nécessite une défense incendie adéquate. Pour assurer la défense incendie de ce type de construction, un hydrant doit se trouver à une distance de 80 mètres selon la norme. A l'heure actuelle, la première borne incendie se trouve à plus de 250 mètres.

Le Conseil communal propose un investissement de CHF 205 000 pour alimenter correctement le CAD. La solution proposée consiste à créer un bouclage entre les conduites existantes situées sur la route de la Verna et le sentier de la Creusette. De cette façon, l'eau circulera dans les deux sens, dans le secteur, ce qui aura pour effet d'éviter les variations de pression sur le réseau existant. Un autre avantage pour la qualité de l'eau de notre réseau est l'absence de bras mort.

Le montant du crédit d'investissement soumis à votre approbation s'élève à **CHF 205 000.–** TTC.

Yves Nicolet



LES INFOS DES DICASTÈRES

Aménagement du territoire, construction, cadastre et mensuration

Plan d'aménagement local (PAL)

La bonne nouvelle de la fin d'année 2021 (cadeau de Noël pour la commune) est l'approbation de notre PAL par la DAEC, signée par Monsieur le Conseiller d'Etat Jean-François Steiert.

Nous allons pouvoir travailler sereinement sur le développement de notre commune. Une numérisation de notre plan d'aménagement rendra plus facile sa compréhension et sa lecture. Vous pouvez le consulter sur notre site internet www.cottens-fr.ch.

La DAEC a changé de nom et s'appelle depuis le début de l'année la DIME (Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement).

Construction, permis de construire

Beaucoup de questions nous parviennent sur le projet de la zone «Les Prés» (près du home St-Martin). Ces questions concernent essentiellement les appartements protégés pour lesquels nous suivons le dossier. Aux dernières nouvelles les promoteurs ont pris du retard. A notre demande, une présentation de leur projet nous sera faite avant la mise à l'enquête.

Claude Magnin

Déblaiement de la neige auprès des privés – La commune ne peut pas tout

Il faut bien admettre qu'à un moment donné manier la pelle à neige devient pénible, voire dangereux. Quelques seniors ont par conséquent demandé si le service d'édilité de la commune chargé de déblayer la voie publique pouvait également déneiger les alentours de leur maison. Afin que chacun soit correctement informé, nous reproduisons ici un résumé de la réponse que nous leur avons donnée.

Actuellement, la commune assure un service de déblaiement de la neige auprès d'un certain nombre d'immeubles ou routes privés, plus particulièrement auprès d'immeubles collectifs. Ce service est rendu contre paiement d'un forfait annuel. Cependant, pour l'instant la commune n'accepte plus aucune demande car elle serait dans l'incapacité d'y répondre. En effet, elle doit en priorité assurer le déblaiement des routes publiques avant d'intervenir sur le domaine privé, peut-être à 8h, peut-être à 9h, 10h, 11h... Son personnel n'est en outre pas très favorable à déblayer les alentours de maisons individuelles en raison de probables manœuvres compliquées, de la présence de bacs à fleurs ou autres éléments fixes à éviter et en fin de compte de potentielles plaintes.

Nous ne pouvons que conseiller aux personnes désireuses d'obtenir de l'aide, de s'adresser à une conciergerie ou un tiers privé.

Marie-Claude Clerc

A propos de MOBILITE ... acte 2

Selon ce qui a été mentionné dans notre dernier bulletin communal (no.3 – décembre 2021), la commune a depuis reçu du bureau d'ingénieur mandaté, une première analyse d'amélioration de la sécurité routière au giratoire de l'ancienne Poste. Dans un souci de transparence, nous mettons à disposition le rapport complet de cette analyse sur notre site internet www.cottens-fr.ch.

A la suite de cela, un courrier a été envoyé au SPC, Section des projets routiers (PRo), afin que nous puissions déterminer, en commun, un projet final qui devrait, le cas échéant, également être subventionné par le canton.

En ce qui concerne la mobilité à la route du Centre et à la route de la Goille, des mesures supplémentaires de la vitesse et des types de véhicules ont été demandées et réalisées du 14 au 28 mars 2022, afin d'affiner le projet que nous avons en étude. Des informations supplémentaires vous seront données en temps utile.

Jean-Claude Bernold



IPSO (Insertion Professionnelle de Sarine-Ouest) est un programme destiné aux personnes des communes de Sarine-Ouest bénéficiant de l'aide sociale.



Opérationnel depuis le 1er avril 2021, **IPSO** a été sollicité par bon nombre d'entreprises et habitants des communes de Sarine-Ouest. A ce jour, ce sont près d'une **centaine d'interventions** diverses qui ont été assurées par notre service et nous vous en remercions.

Remplacements, renforts d'équipes, travaux extérieurs et intérieurs, nous sommes plus que jamais opérationnels et très bien équipés pour répondre à tous vos besoins. Nous sommes à vos côtés pour faciliter votre quotidien et notamment pour les entretiens extérieurs durant le printemps et l'été (désherbage, petits travaux de peinture, aide à l'aménagement de votre jardin, tonte, réparations de portails ou treillis, nettoyages de propriétés, etc.).



Une visite à domicile suivi d'un devis vous seront proposés et ceci sans engagement. Nous sommes également à même de répondre à vos demandes les plus urgentes...



Vous trouverez les informations relatives à notre service ainsi qu'une liste non exhaustive de travaux et services en suivant ce lien : <https://www.arcos-sarine.ch>

Le tarif appliqué pour les habitants des communes membres d'ARCOS est de 30.-/heure.

Contact :
David Robert, responsable IPSO
Route de Rosé 49, 1754 Rosé
079 244 61 13 – ipso@arcos-sarine.ch



Cours de «sauveteur» à Cottens

L'affaire de tout un chacun

Vous l'aurez certainement remarqué, il y a de plus en plus de boîtiers «AED» sur le chemin de notre quotidien: les défibrillateurs cardiaques. Ces «petits bijoux» technologiques, placés dans des endroits stratégiques, sont très performants... pour autant qu'on sache les trouver et surtout, les utiliser en cas d'urgence! Connaissez-vous leur existence... à Cottens? Leur fonctionnement?

Au travers de larges études de terrain (notamment au Tessin), l'on sait que, plus il y a de personnes «initiales» dans la population (et régulièrement entraînées) plus on a de chances de mener à bien une réanimation cardio-respiratoire, dans les cas de «crises cardiaques», notamment.

On estime à 10% le risque de mortalité par minute «d'attente». En l'absence de gestes déterminants, à 15 minutes du site des urgentistes (SAS, SMUR) de Fribourg et de leurs véhicules, et sans «secours» adéquats, le risque de décès reste donc très haut, en situation d'arrêt cardiaque.

Evidemment, la médicalisation, par des professionnels, reste très importante: on ne s'improvise pas urgentiste ou médecin. Cependant, il faut aujourd'hui tordre le cou à l'idée très répandue qu'il faut «attendre celui qui sait faire»:

Les premiers gestes «qui peuvent sauver» sont ceux de nous tous: nous devons les connaître et apprendre à les pratiquer, par un entraînement répété.

A ce titre, avec le soutien et le vif encouragement de la commune ainsi que la collaboration de la Résidence St-Martin, nous vous convions à une formation théorique et pratique, avec des instructeurs professionnels du SAS (Service des Ambulances de la Sarine). Il s'agit de modules de 90 minutes, à raison d'un instructeur pour 6 participants, incluant une introduction théorique commune (avec une présentation du système des «Premiers Répondants», et d'applications performantes et utiles, comme echoSOS, REGA, etc.). Une attestation sera délivrée à chaque participant en fin de cours. On peut d'ores et déjà signaler l'existence de cours plus poussés, avec certification de «First Responder».

Date et délai d'inscription

Cette formation, qui aura lieu le 24 mai 2022 en soirée, est ouverte à toute personne dès 18 ans. Elle est entièrement financée par la commune. Il serait très utile que des habitants du village la suivent pour le bien de notre population. Nous remercions les personnes intéressées de s'annoncer à l'Administration communale d'ici au **6 mai 2022** (par téléphone 026 477 93 00 ou par mail admin@cottens-fr.ch). Elles seront ensuite recontactées pour les détails de l'organisation.

D^r Rodolphe Thomi

Marie-Claude Clerc

Promotion civique 2021 et sortie avec le Conseil communal

Les années se succèdent mais ne se ressemblent pas. La sortie 2020 des jeunes citoyen-ne-s n'a pas pu être organisée à la suite de la pandémie de Covid-19 et aux restrictions décrétées par l'OFSP. Pour marquer cet événement, le Conseil communal leur a cependant octroyé un bon d'achat de CHF 100.– pour les encourager à participer activement à la vie politique de notre pays.

En 2021, 23 jeunes de notre village ont atteint l'âge de 18 ans et, de ce fait, leur promotion et majorité civique. Une invitation leur a été adressée pour participer à une sortie surprise avec les membres du Conseil communal. Malheureusement, comme par le passé, les inscriptions ne furent pas très nombreuses.



PET-RECYCLING SCHWEIZ



CERTIFICAT ENVIRONNEMENTAL

**COMMUNE DE COTTENS
1741 COTTENS FR**

point de collecte de PET-Recycling Schweiz, a collecté un total de

4760 KILOGRAMMES

de bouteilles à boissons en PET en 2021. Ces quelques 172788 bouteilles ont été recyclées par PET-Recycling Schweiz puis transformées en PET recyclé de qualité. Outre la production de matières premières précieuses, cette collecte a permis les économies suivantes en faveur de l'environnement:



**ENVIRON 14280 KILOGRAMMES
DE GAZ À EFFET DE SERRE**



**ENVIRON 4522 LITRES
DE PÉTROLE**

L'élimination correcte des bouteilles à boissons en PET est un moyen simple de promouvoir la protection du climat, d'économiser l'énergie, de réduire les déchets et de préserver les énergies non renouvelables. Merci pour votre engagement. Chaque bouteille compte!



Jean-Claude Würmli
Directeur



PET-Recycling Schweiz, Hohlstrasse 532, 8048 Zurich, info@prs.ch, petrecycling.ch

11873



Le 18 novembre 2021, les jeunes citoyen-ne-s, accompagnés par quelques membres du Conseil communal, ont visité l'entreprise Framo SA, une menuiserie industrielle de fabrication de meubles basée à Romont, dans le canton de Fribourg. Depuis 40 ans, Framo SA produit des meubles de salles de bains, des armoires murales, dressings, ainsi que des agencements spéciaux pour l'industrie et les commerces, pour la Suisse entière. Monsieur Herbert Stadler, propriétaire et patron de l'entreprise, avec son directeur de production nous ont présenté une usine ultra sophistiquée et impressionnante du fait de son haut degré d'automatisation et de son respect de l'environnement. Les collaborateurs présents étaient engagés et motivés par leur travail. Le résultat de cette imbrication entre humain et technique est la mise sur le marché de produits haut de gamme fortement appréciés. Framo SA porte une attention toute particulière au développement de nouveautés et considère qu'une de ses principales tâches est d'être à la pointe des innovations afin d'accroître son marché.

Après un apéritif offert par Framo SA tout le groupe s'est rendu dans un restaurant de la région romontoise pour partager ensemble un repas dans la convivialité.

Merci aux jeunes citoyen-ne-s d'avoir consacré un peu de leur temps pour marquer cette étape importante. Ceci leur a permis de connaître les membres du Conseil communal, la vie d'une entreprise performante et de marquer le pas vers une entrée dans l'organisation politique de notre beau pays. Je souhaite à tous une citoyenneté active et une vie pleine de bonheur. Le futur est entre vos mains.

Gabriel Nussbaumer

A propos de l'école...

A la sortie probable et espérée de cette pandémie, il est temps de tirer un premier bilan de l'impact que la Covid a eu sur l'activité de l'école de la Clé. La politique du canton a été de soutenir l'école et surtout de la laisser le plus longtemps possible ouverte, malgré le développement de la pandémie. Tout n'a pas été parfait et les décisions prises n'ont pas toujours semblé adéquates et ont paru parfois incompréhensibles...

Le Service du médecin cantonal (SMC), en collaboration avec la Task force DICS (aujourd'hui DFAC), a ordonné de nombreuses restrictions (récréations décalées, désinfection des mains, aération plus régulière des classes, interdiction d'accès aux personnes externes, port du masque pour les enseignants, port du masque pour les 5H à 8H...).

Pour faire suite au nombreux cas annoncés en milieu scolaire, des tests de masse ont été organisés à plusieurs reprises (3–4H, 5–6H et 7–8H).

A la suite du nombre de cas en constante augmentation, le SMC a décidé, à l'aube des vacances de Noël, de mettre en quarantaine les classes de 5H–6H et celles de 7H–8H, ce qui a perturbé les fêtes de fin d'année de beaucoup de personnes. On peut se demander pourquoi attendre si tard pour prendre cette décision? Pourquoi ces classes? Pourquoi tous les élèves, même ceux qui ont eu un test négatif? Toutes ces questions étaient légitimes et pertinentes. Bref, ce ne fut jamais facile de prendre les bonnes décisions au bon moment.

J'aimerais remercier le directeur de l'école et tout le corps enseignant pour leur capacité à s'adapter chaque jour à la nouveauté du moment, aux dames œuvrant à l'AES pour avoir maintenu ouvert l'accueil avec toutes les mesures contraignantes mises en place par le SEJ et vous dire, à vous parents, un tout grand MERCI, vous qui avez dû faire face avec courage et flexibilité aux différentes situations qui changeaient parfois quotidiennement...

Jean-Bernard Siggen

ProginServices.ch

Déchetterie ■ Location ■ Services

Nous vous proposons une grande variété de services professionnels, en toute confidentialité, rapidement et à un prix concurrentiel, le tout dans le respect pour notre environnement

Déchets@Home

Nous vous proposons un service de déchetterie à domicile pour les personnes à mobilité réduite, non véhiculés ou celles qui veulent s'épargner le temps de se rendre à leur déchetterie locale, tout en évitant de salir leur voiture, le tout dans le respect de la nature ce qui contribue écologiquement à la survie de notre planète.

Selon vos besoins, nous venons chercher vos déchets à domicile, le jour convenu avec vous lors de la signature de votre abonnement.

Eco-S	Eco-M	Eco-L	Eco-XL
Dès 15.-	Dès 25.-	Dès 40.-	Dès 40.-
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Idéal pour 1-2 personne(s) ▪ 1 passage par mois 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Idéal pour 3-4 personne(s) ▪ 1 passage 1 semaine sur 2 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Idéal pour 5 personnes et plus ▪ 1 passage par semaine 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entreprise ▪ Immeuble ▪ Groupe

Entreprises

Job-S	Job-M	Job-L	Job-XL
Dès 40.-	Dès 50.-	Dès 50.-	Dès 80.-
<ul style="list-style-type: none"> ▪ 4 passages par mois ▪ 2 caisses de 37L ▪ 2 caisse de 60L 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 4 passages par mois ▪ 4 caisses de 60L 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 2 passages par mois ▪ 4 caisses de 80L 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 4 passages par mois ▪ 4 caisses de 80L

A chaque passage, nous ramassons vos déchets que vous amenez habituellement à la déchetterie tels que : papier (60L), PET (60L), verre (37L), aluminium (37L), piles, ampoules, capsules de café,....

Les encombrants sont sur demande.



Progin Marc - La Comba 1, 1747 Corserey – 079/813.60.88 - marc.progin@hotmail.com

Evaluation des besoins en places d'accueil préscolaire et extrascolaire

La loi du 9 juin 2011 sur les structures d'accueil extrafamilial de jour (LStE) inscrit l'évaluation des besoins en places d'accueil préscolaire et extrascolaire dans son article 6. Cette évaluation doit se faire tous les quatre ans, la dernière ayant eu lieu en 2017.

La commune de Cottens a donc envoyé en décembre 2021 un questionnaire à toutes les familles ayant des enfants en âge préscolaire et/ou en âge de scolarité enfantine ou primaire. Voici en résumé les points principaux qui sont ressortis de cette enquête anonyme.

Considérations générales

Le nombre de ménages ayant répondu au questionnaire envoyé est de 57 sur 97, ce qui équivaut à un taux de participation de plus de 58%. Cette participation est nettement supérieure au dernier état des lieux datant de 2017 (46%). Cela démontre l'importance d'une mise en place adéquate de l'accueil préscolaire et extrascolaire pour les familles de la commune.

Les couples mariés avec ou sans enfants représentent le 96,4% des ménages ayant répondu au questionnaire; 28 enfants sont en âge préscolaire et 61 enfants en scolarité enfantine ou primaire (1H à 8H).

Pour 60% des familles, le cumul d'activité professionnelle des deux parents qui travaillent se situe entre 150% et 200%, ce qui signifie que la gestion d'une famille repose en grande partie sur l'organisation de l'accueil des enfants avant l'école, pendant la pause de midi et également après l'école. 73% des personnes actives ont un horaire de travail régulier, ce qui peut grandement faciliter la prise en charge des enfants par un accueil adapté et régulier.

Considérations sur l'accueil préscolaire

21 familles sur 28 concernées par l'accueil préscolaire (75%) ont recours soit à la garde en crèche, soit à l'assistance parentale/maman de jour. Les autres familles s'organisent autrement (mamans ou papas à la maison, voisinage, grands-parents, etc.). Les jours les plus utilisés pour l'accueil sont le mardi, suivi du jeudi et du lundi.

80% des ménages utilisant un accueil préscolaire sont satisfaits de leur situation actuelle et 8% auront besoin d'un accueil supplémentaire lors de la prochaine rentrée scolaire. La commune de Cottens ne propose pas de solution de crèche.



En revanche, l'association Catimini propose une possibilité de socialisation aux jeunes enfants (à partir de 3 ans) en organisant une école maternelle ou en proposant un atelier/groupe de jeux. 33% des familles concernées utilisent déjà cette possibilité et 18% des familles souhaitent inscrire l'année prochaine un ou plusieurs enfants à ce type d'accueil.

Considérations sur l'accueil extrascolaire

Sur l'ensemble des 45 familles concernées par l'accueil extrascolaire, 49% l'utilisent déjà et 7 ménages de plus en auront besoin pour la prochaine rentrée scolaire. Les demandes se concentrent sur les lundis, mardis et jeudis, surtout pendant la pause de midi et pour la période de fin de journée (après l'école). Une prise en charge le matin avant le début de l'école est souhaitée par quelques familles (15%), mais seulement certains matins de la semaine. Les enfants ayant besoin de l'accueil se retrouvent dans tous les degrés de l'école de la Clé. Plus de 90% des ménages sont d'accord avec les tarifs en vigueur.

Quant aux critères importants concernant l'accueil extrascolaire, la qualification du personnel, la proximité avec l'école, l'alimentation équilibrée et les horaires d'ouverture sont plébiscités par l'ensemble des familles. La commune de Cottens est sensible à ces aspects et continue de les mettre en avant dans ses préoccupations.

8 familles sur les 57 ayant répondu au questionnaire souhaiteraient une offre d'accueil pour les vacances scolaires, ce qui concernerait 10 enfants. Le Conseil communal, dans sa séance du 21 février 2022, a décidé d'ouvrir l'AES pendant la première semaine des vacances scolaires d'été et les 3 jours précédant la rentrée scolaire 2022–2023. C'est la première fois que cette offre est proposée, elle est un essai et sera ensuite discutée et analysée.

Quelques autres informations

Un grand MERCI au conseil des parents pour l'organisation du marché de Noël, qui fut une réussite grâce à vous tous visiteuses et visiteurs, aux différents sponsors, aux personnes bénévoles, etc. Le bénéfice de cette fête a dépassé les CHF 8000.—.

La vente des anciens ordinateurs à la population intéressée fut un vrai succès et a fait beaucoup d'heureux et hélas

La forêt au chevet de notre bien-être

Havre de paix et de ressourcement

Dans nos sociétés modernes et hyperactives, la forêt est appelée à contribuer de manière toujours plus significative à notre santé tant psychique que physique.

Une promenade en forêt a un impact positif sur la restauration et le bien-être psychologique, améliore l'humeur et l'attention. Plusieurs études démontrent qu'en prévention ou même sous forme thérapeutique, les bienfaits des arbres et de la forêt peuvent être mis au service de notre santé. La « sylvothérapie¹ », inspirée de la culture asiatique, est de plus en plus considérée par la médecine traditionnelle.

En ces temps troublés par la pandémie, la forêt apparaît comme un havre de paix. Elle nous accueille « à branches ouvertes », paisible, imperturbable ou presque. Elle nous prend « sous son feuillage », nous console, nous ressource et bien plus encore. C'est que ces arbres, souvent séculaires, invitent à un certain respect, une humilité toute naturelle ; eux qui ont été témoins de guerres et de hauts faits historiques. La forêt est un écosystème évoluant dans une autre dimension temporelle ; le temps s'y arrête, la réflexion ou la méditation occupe tout l'espace ; c'est apaisant.

La douceur du milieu forestier à l'abri des vents, ses températures plus clémentes hiver comme été, son ombrage naturel ou son humidité de l'air constante apportent bien-être à son visiteur. Sa robe de couleurs différentes au fil des saisons et ses puissants troncs jouent un rôle revitalisant sur notre psychisme.



Ce n'est pas pour rien si la médecine traditionnelle japonaise soigne certains maux par immersion dans ce milieu naturel. Le contact auprès d'arbres majestueux, entourés de verdure, nous aide à surmonter difficultés, apporte sérénité et confiance. Cette dimension du bien-être forestier prend toujours plus d'importance dans nos sociétés urbanisées, globalisées, stressées et émotionnellement épuisées.

L'important essor ces dernières années de l'école ou de groupes de jeux en forêt n'y est pas étranger. Le contact de l'enfant avec la nature est un atout important pour son développement et sa perception future de notre environnement. Vivre et expérimenter la forêt lui permettra de mieux la comprendre mais aussi plus tard, à l'âge adulte, de nouer un lien émotionnel empreint de souvenirs ou de sensations positives.



Ce pouvoir « thérapeutique » de la forêt, encore largement méconnu au sein de notre société, influencera la manière de façonner et d'entretenir les boisés urbains et périurbains. Le développement de la récréation, de l'éducation et du tourisme durable en forêt induit indirectement des bienfaits pour la santé. Dans ce sens, la promotion de forêts séduisantes, accueillantes et diversifiées contribue significativement au bien-être de notre société.

La mise en place d'une coopération intersectorielle entre propriétaires forestiers, exploitants et professionnels de tous horizons est un véritable défi d'avenir. La forêt de demain sera encore plus multifonctionnelle.

Le clic utile

<https://www.freizeitwald.ch/fr/visite-en-foret/sante/bienfaits-de-la-foret-pour-la-sante>

Hauterive, février 2022

*Frédéric Schneider,
chef du 1^{er} arrondissement forestier,
Service des forêts et de la nature*

¹Sylvothérapie : repose sur l'idée qu'être dans une forêt ou à proximité d'arbres a un effet bénéfique pour le bien-être et la santé (source : Wikipedia).

Photo : SFN, Illustration : Nikola Zaric

quelques malheureux, qui n'ont pas pu obtenir l'objet convoité... La vente a rapporté à ce jour la somme de CHF 8665.30.

Cinq anciens pupitres ont fait le bonheur de quelques habitantes et habitants, et les autres pupitres restants seront livrés à Caritas à Matran, qui accueille des enfants mineurs migrants ou réfugiés.



Jean-Bernard Siggen

Qualité de l'air dans les classes d'école

Dans le cadre d'une étude de l'Office fédéral de la santé publique, des mesures de l'air intérieur ont été réalisées dans 100 salles de classe. Les résultats font réfléchir: la qualité de l'air était insatisfaisante dans environ deux tiers des écoles. Dans 30% des salles de classe, la qualité de l'air intérieur s'est avérée inacceptable durant un tiers, ou plus, du temps total d'enseignement. La concentration de CO₂ était supérieure à 2000 ppm.

Ce problème a été soulevé dans plusieurs articles de journaux. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de faire des contrôles dans les deux bâtiments de notre école:

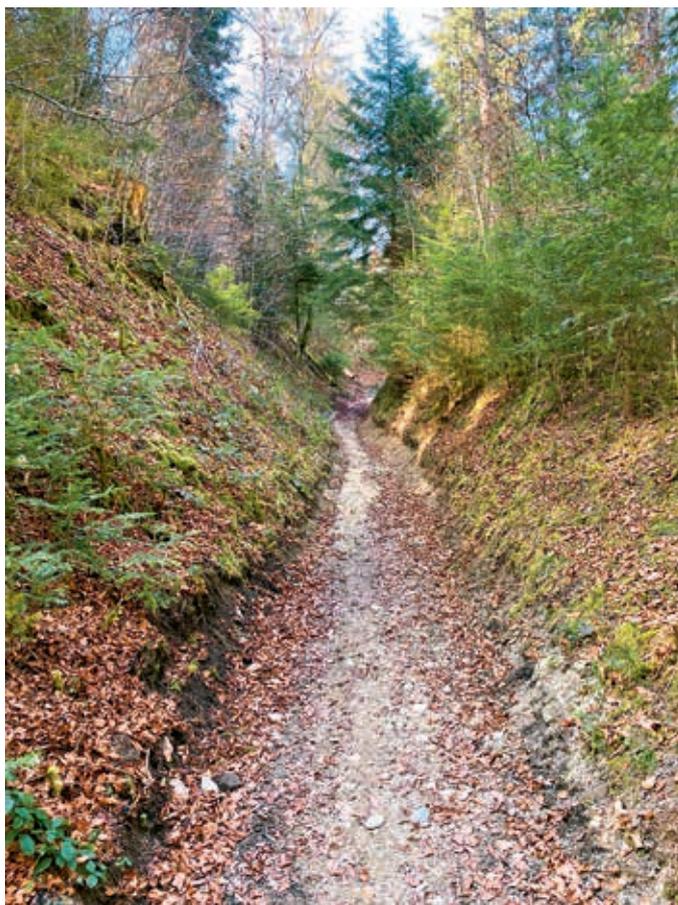
- > l'ancienne école qui a été construite il y a 34 ans de façon traditionnelle avec la possibilité d'ouvrir les fenêtres
- > la nouvelle école qui est un bâtiment Minergie avec une double circulation d'air sans grande possibilité d'ouvrir les fenêtres.

Pour les deux bâtiments, les résultats sont très satisfaisants. Ils affichent des données très en-dessous de 1000 ppm de concentration de CO₂, ce qui est considéré comme excellent par les experts.

Marc-Antoine Sauthier

Investissement chemins pédestres en 2021

La réfection du chemin pédestre qui descend à la Glâne est terminée. Les travaux ont été réalisés pour le montant de CHF 11 793.–.



Une convention a été signée entre la commune de Cottens et l'association du réseau équestre «Equivia» qui emprunte également ce passage, pour rallier ensuite Posat à travers la Glâne. Nous avons reçu de leur part une contribution de CHF 5000.– pour la réfection de cette portion de chemin. Nous les remercions sincèrement de leur participation.

Marc-Antoine Sauthier

Il y a un réseau écologique dans ma commune.

Peut-être le savez-vous déjà ; le réseau écologique Sarine-Ouest traverse les communes de Cottens, Chénens, La Brillaz, Autigny et Prez. Que cela signifie-t-il ?

Un réseau écologique regroupe des agriculteurs et agricultrices motivés et soucieux de préserver la biodiversité dans une région donnée. Leur mission est importante car, dans notre pays, la biodiversité est malheureusement en déclin, le paysage s'est petit à petit morcelé, des habitats nécessaires à la flore et à la faune sauvage se sont raréfiés (prairies extensives, haies, jachères, bosquets) et sont maintenant souvent isolés. Le réseau écologique, permet de créer de nouveaux habitats et de les lier avec d'autres milieux naturels nouveaux ou déjà existants. Ainsi, on redonne un peu d'espace aux animaux et aux végétaux, ils y trouvent les ressources nécessaires pour y réaliser leur cycle de vie (se nourrir, s'abriter, se reproduire et se déplacer). Ils peuvent effectuer leur migration plus facilement, se disperser et (re)coloniser de nouveaux endroits. Les agriculteurs et agricultrices membres d'un réseau travaillent avec des biologistes afin de mettre en place des mesures spécifiques favorisant la faune et la flore locale sur leurs parcelles. Dans un réseau, le pourcentage de surfaces de promotion de la biodiversité (SPB) doit atteindre au minimum 12% et les agriculteurs s'engagent à appliquer des mesures supplémentaires : des nichoirs sont installés, certaines zones sont fauchées tardivement, des tas de pierres ou de branches sont posés, des gouilles sont creusées, des haies sont plantées et entretenues de manière spécifique ...

Le réseau Sarine-Ouest est particulièrement riche en possibilités. Son agriculture mixte composée de cultures et de prairies destinées à l'affouragement du bétail permet de varier les mesures favorisant la biodiversité.

Voici quelques exemples de mesures écologiques présentes autour de chez vous :

- Prairies extensives et jachères : ces surfaces pauvres en éléments nutritifs sont composées d'une grande diversité de plantes (de 40 à 70 espèces) et fournissent le gîte et le couvert à un nombre considérable d'animaux (insectes, araignées, amphibiens, reptiles, petits mammifères, oiseaux et passage de grands mammifères).
- Haies, bosquets, berges boisées : ils jouent un rôle de relais, corridor permettant à la faune de circuler. De plus, ils ont l'avantage de garantir une bonne protection contre le vent et l'érosion des sols et offrent de l'ombre au bétail. Les haies sont composées de buissons indigènes à fruits, d'épineux, de vieux arbres et de bois mort et procurent nourriture et abri aux animaux.
- Fruitières hautes tiges : outre leur valeur fruitière et paysagère, les vergers hautes-tiges sont de très bons habitats pour des animaux tels que les oiseaux, les chauves-souris et les insectes. Leur valeur est d'autant plus grande lorsqu'ils sont associés à d'autres mesures telles que les prairies extensives, haies ou d'autres vergers haute-tige.

Il est également important de souligner que si l'agriculture peut beaucoup contribuer au maintien de la biodiversité, les particuliers ont aussi un rôle à jouer et peuvent apporter leur aide en installant des aménagements dans leurs jardins !

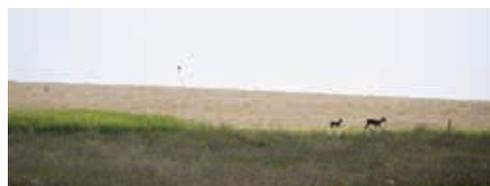
Lucile Corrêa-Bovet et Briséis Castella, bureau Eco SigNature, info@eco-signature.ch, www.eco-signature.ch



!! Avis aux naturalistes amateurs ou chevronnés, vous pouvez nous signaler les espèces intéressantes. (Lièvre brun, hermine, faucon crécerelle, alouette des champs, chouette effraie, tarier pâtre, lézard agile, triton lobé, couleuvre à collier, Gazé et criquet ensanglanté...)



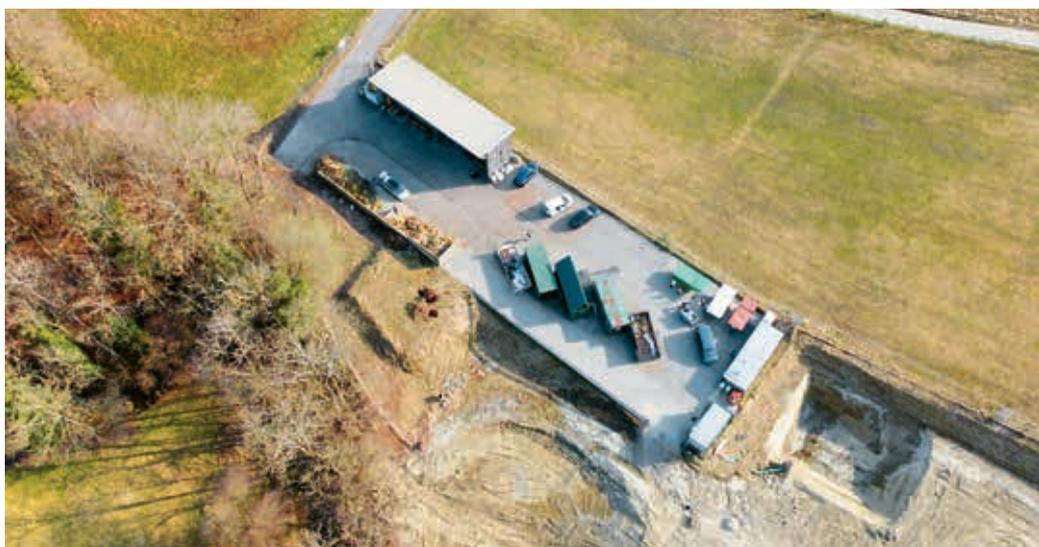
Jachère © Lucile Corrêa-Bovet - Eco SigNature



Prairie extensive et culture traversées par des chevreuils © Briséis Castella - Eco SigNature



Faucon crécerelle sur une molène dans une jachère © Briséis Castella - Eco SigNature



Statistique des déchets

Type de déchet	2020	2021	Différence 2020 vs 2021	Différence 2020 vs 2021	2020 par habitant	2021 par habitant
	en kg	en kg	en kg	en %	en kg par an	en kg par an
Ordures ménagères	186 900	200 760	13 860	7,4%	124,6	133,8
Déchets encombrants	38 740	32 260	-6 480	-16,7%	25,8	21,5
Déchets encombrants en bois	75 750	49 650	-26 100	-34,5%	50,5	33,1
Total déchets encombrants	114 490	81 910	-32 580	-28,5%	76,3	54,6
Total déchets urbains	415 880	364 580	-51 300	-12,3%	277	243
Ferraille	29 200	24 970	-4 230	-14,5%	19,5	16,6
Huile minérale et végétale	1 740	1 800	60	3,4%	1,2	1,2
Papier-carton	107 300	100 230	-7 070	-6,6%	71,5	66,8
Pet de boisson	4 600	4 586	-14	-0,3%	3,1	3,1
Peinture, solvant, chimique	2 086	1 259	-827	-39,6%	1,4	0,8
DCMI déchets inertes en m ³	75 780	61 170	-14 610	-19,3%	50,5	40,8
Verre blanc	20 240	19 300	-940	-4,6%	13,5	12,9
Verre brun	16 480	16 820	340	2,1%	11,0	11,2
Verre vert	27 780	24 760	-3 020	-10,9%	18,5	16,5
Total verre	64 500	60 880	-3 620	-5,6%	43,0	40,6
Total déchets recyclables	285 206	254 895	-30 311	-10,6%	190	170
Total des déchets	701 086	619 475	-81 611	-11,6%	467,4	413,0

Remarques

Le total des déchets urbain augmente de 7,4% soit 13,8 tonnes. Nous avons une très forte diminution des déchets encombrants -28,5% soit 32 tonnes. Également une forte diminution des déchets recyclables de 10,6% soit 30 tonnes.

Ce qui est réjouissant, c'est que chaque citoyen a produit 54,4 kg de déchets en moins en 2021. Cela provient certainement du fait qu'en 2020 nous avons eu une forte augmentation des déchets encombrants, conséquence, probablement, de la situation provoquée par le covid. On a tous fait des rangements.

Marc-Antoine Sauthier



Appel aux chauffeurs bénévoles – Transport de personnes au-delà de Cottens

Selon les échos parvenus à la commission des seniors, un réel besoin existe en matière de transport de personnes dépendantes devant se rendre au-delà de Cottens, pour un traitement dans un établissement hospitalier ou une autre prestation. En raison de leur état de santé, ces personnes ne peuvent ni conduire ni prendre le train; elles nécessitent l'aide d'un tiers pour les véhiculer lorsque la famille ou l'entourage sont indisponibles.

C'est pourquoi, dans un premier temps, nous recherchons des chauffeurs qui seraient disposés à offrir bénévolement un peu de temps pour assurer ce service à la demande au moyen de leur véhicule privé, sans qu'il s'agisse de transport médicalisé. Il est prévu que les kilomètres parcourus soient indemnisés par les bénéficiaires.

La commission des seniors remercie d'ores et déjà toute personne qui lui fera part de son intérêt en prenant contact avec la soussignée au 077 426 54 90 ou avec l'Administration communale au 026 477 93 00.

Marie-Claude Clerc

Sentier botanique: appel aux volontaires

La commission d'animation va créer un sentier botanique avec un départ du centre du village en passant par l'EMS jusqu'au couvert forestier. Un entretien régulier ainsi qu'une mise à jour périodique des plaquettes d'informations sont nécessaires afin de garantir un état impeccable du sentier.

A cette fin, nous recherchons environ une dizaine de personnes pour l'entretien de ce sentier. Cette tâche durera approximativement 1,5 heure, deux à trois fois par année. Toutes les informations vous seront fournies afin d'effectuer ce travail de façon optimale. La commission d'animation vous remercie par avance et vous demande de vous inscrire auprès de l'Administration communale par mail à admin@cottens-fr.ch ou par téléphone au 026 477 93 00.

Marc-Antoine Sauthier

Chauffage à distance (CAD), local de l'édilité et place des déchets verts



Le remblayage et stabilisation du bassin pour la place des déchets verts

Les travaux de ce grand projet ont débuté à fin janvier 2022. Le travail a commencé par le remblayage et la stabilisation du deuxième bassin où sera construite la place des déchets verts.



Le bassin de rétention de 46 m³ qui sera enterré.

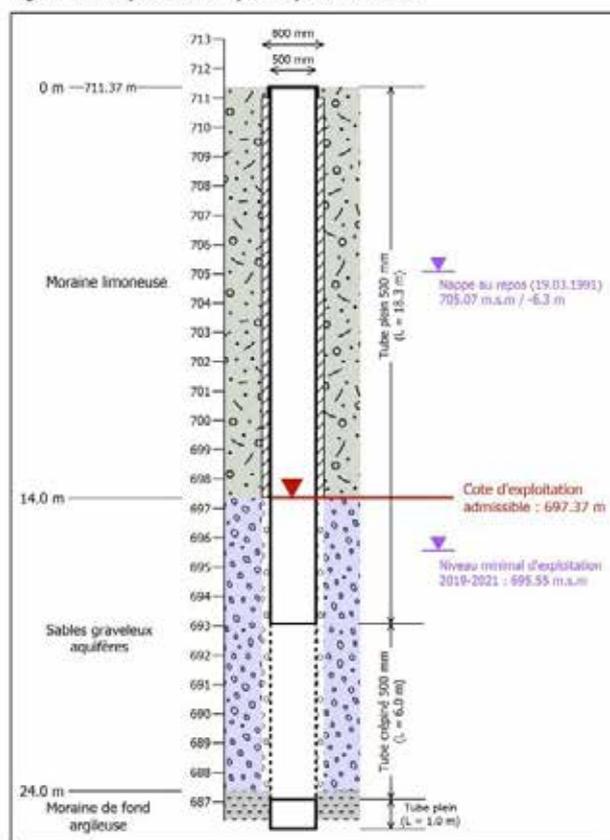
Les travaux de génie civil avancent selon le programme avec quelques mauvaises surprises géologiques au niveau de la fouille pour la fosse à copeaux de bois. Cependant, un dépassement du budget est à prévoir.

Marc-Antoine Sauthier

Analyse d'eau mars 2022

La source de la commune de Cottens se situe à Chénens au lieu-dit «Le Pontet». Notre commune exploite cette source depuis une trentaine d'années. L'eau est pompée dans une nappe phréatique, elle est ensuite conditionnée au travers d'un filtre à charbon actif et d'un système à ozone afin d'éliminer les éventuelles impuretés.

Figure 1 : Coupe schématique du puits du Pontet



Durant l'année 2021, le Conseil communal a dû faire face à deux problèmes majeurs concernant la source:

Au fil des ans, le potentiel du captage s'est considérablement réduit. Afin d'en connaître la cause et de définir des mesures pour y remédier, un mandat a été attribué au bureau d'ingénieurs Hydrosol à Bulle. Un colmatage des mailles du puits en est responsable, il s'agit d'une sorte de calcaire qui empêchait l'eau de s'écouler à l'intérieur du puits. Une entreprise française spécialisée, la seule en mesure de le faire, est intervenue au début décembre 2021. Les résultats de l'exercice sont probants. La quantité d'eau extractible est



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires
Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez

Commune de Cottens FR
Route du Centre 20
Case postale 36
1741 Cottens FR

Givisiez, le 07 mars 2022

Service de la sécurité alimentaire et
des affaires vétérinaires SAAV
Amt für Lebensmittelsicherheit
und Veterinärwesen LSVW



Laboratoire

Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez

T +41 26 305 80 00, F +41 26 305 80 09
www.fr.ch/saav

Courriel: saav-cc@fr.ch

RAPPORT D'ANALYSE

V 2

N° de dossier : 22-FR-9619

CONTEXTE

But du contrôle : Autocontrôle / Eau potable / Commune de Cottens FR
Prélèvement du : 02.03.2022 Effectué par : Monsieur Christophe YERLY Date arrivée : 02.03.2022
Remarque : Ce prélèvement a été effectué durant une période sèche. Pour rappel, **les prélèvements doivent couvrir les périodes où les conditions sont les plus défavorables pour la qualité de l'eau consommée** (notamment: à la suite de conditions météorologiques défavorables).

Le SAAV se réserve le droit de refuser, dans le cadre des analyses d'autocontrôle, les échantillons d'eau qui n'auront pas été prélevés selon ces instructions (voir à ce sujet la Directive du SAAV concernant les analyses d'autocontrôle à effectuer dans le domaine de la distribution d'eau potable).

Conditions météo : Météo des dernières 24 heures: sec
Météo 2-5 jours avant le prélèvement: sec

RÉSULTATS



N° d'échantillon : 22-46367 - Eaux souterraines avant le traitement, destinées à être utilisées comme eau potable

Secteur : 031 - puits & réservoir avec STAP Le Pontet
Lieu de prélèvement : 01 - réservoir avec STAP Le Pontet, eau brute, Chemin de Riond-Bochat 75, Chénens
Température de l'eau : 9.9 °C
Débit [l/min] : 300

Analyses physico-chimiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-LC-M-537-015	Couleur*		incolor	
FR-LC-M-537-018	Conductivité électrique (20°C)	µS/cm	575 ± 12	
FR-LC-M-537-112	Turbidité	UT/F	0.08 ± 0.03	
FR-LC-M-537-037	Nitrite	mg/l	<0.05	
FR-LC-M-537-037	Nitrate	mg/l	7 ± 0	
FR-LC-M-537-038	Ammonium	mg/l	<0.05	
FR-LC-M-537-039	Dureté totale	°fH	34.9 ± 1.4	
FR-LC-M-537-038	Calcium	mg/l	96 ± 4	
FR-LC-M-537-038	Magnésium	mg/l	27 ± 1	

Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts DIAF
Direktion der Institutionen und der Land- und Forstwirtschaft ILFD

Page 1 de 3

Analyses microbiologiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-LB-M-530-004	Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	79	
FR-LB-M-530-008	Escherichia coli	UFC/100 ml	0	
FR-LB-M-530-011	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	0	

*: Paramètre mesuré à l'aide d'une méthode non accréditée.

Appréciation de l'échantillon :

Pour les paramètres analysés, cet échantillon répond aux exigences fixées par l'OBPD pour l'eau potable.

N° d'échantillon : 22-46368 - Eau potable après le traitement

Secteur : 031 - puits & réservoir avec STAP Le Pontet
 Lieu de prélèvement : 02 - réservoir avec STAP Le Pontet, eau traitée, Chemin de Riond-Bochat 75, Chénens
 Température de l'eau : 9.5 °C
 Débit [l/min] : 200
 Chlore libre (mg/l) : 0.1

Analyses physico-chimiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-LC-M-537-015	Couleur*		incolore	incolore
FR-LC-M-537-018	Conductivité électrique (20°C)	µS/cm	577 ± 12	
FR-LC-M-537-112	Turbidité	UT/F	0.08 ± 0.03	max. 1
FR-LC-M-537-037	Nitrite	mg/l	<0.05	max. 0.50
FR-LC-M-537-037	Nitrate	mg/l	7 ± 0	max. 40
FR-LC-M-537-038	Ammonium	mg/l	<0.05	max. 0.10
FR-LC-M-537-039	Dureté totale	°fH	34.8 ± 1.4	
FR-LC-M-537-038	Calcium	mg/l	95 ± 4	
FR-LC-M-537-038	Magnésium	mg/l	27 ± 1	

Analyses microbiologiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-LB-M-530-004	Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	1	max. 20
FR-LB-M-530-008	Escherichia coli	UFC/100 ml	0	max. 0
FR-LB-M-530-011	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	0	max. 0

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

*: Paramètre mesuré à l'aide d'une méthode non accréditée.

Appréciation de l'échantillon :

Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur s'appliquant aux paramètres analysés.

N° d'échantillon : 22-46369 - Eau potable dans le réseau de distribution

Secteur : 001 - réseaux de distribution Cottens FR (zones inférieure et supérieure)
 Lieu de prélèvement : 03 - Administration communale, cuisine, Route du Centre 20, Cottens FR
 Température de l'eau : 6.2 °C

Analyses physico-chimiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
------------	-----------	-------	----------	-------

MOREL SARL
AUTOMOBILES.ch

Garage
plus

Achat - Vente
Réparations toutes marques

Spécialiste Ford

Richard Morel
Route de Lentigny 1
1741 Cottens
T 026 477 17 10
M 079 429 28 05
morel.automobiles@bluewin.ch

FANTAS'TE
Coiffure

COIFFURE ET ONGLERIE

Route du Centre 98 - 1741 Cottens

079/546.75.13

www.fantastif-coiffure.ch



Cottens 026/477.15.13 Villargiroud 026/653.12.08

Ursy 021/909.58.58 Posieux 026/411.31.35

Neyruz 026/477.33.32 Matran 026/400.02.28

Bulle 026/912.80.20

www.boulangerie-marchonfavre.ch

www.lamagnuiserie.com



Création d'agencements sur mesure



Parquets véritables, sols stratifiés, terrasses en bois et WPC



Portes d'entrée et portes intérieures



Fenêtres PVC, PVC/alu, bois, bois/alu



Entretien et réparation

T. 026 565 51 55

N. 079 580 73 47

Mail : info@lamagnuiserie.ch



Analyses physico-chimiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-LC-M-537-015	Couleur*		incolore	incolore
FR-LC-M-537-018	Conductivité électrique (20°C)	µS/cm	556 ± 11	
FR-LC-M-537-112	Turbidité	UT/F	0.06 ± 0.03	max. 1
FR-LC-M-537-037	Nitrite	mg/l	<0.05	max. 0.50
FR-LC-M-537-037	Nitrate	mg/l	17 ± 1	max. 40
FR-LC-M-537-038	Ammonium	mg/l	<0.05	max. 0.10
FR-LC-M-537-039	Dureté totale	°fH	31.7 ± 1.2	
FR-LC-M-537-038	Calcium	mg/l	102 ± 4	
FR-LC-M-537-038	Magnésium	mg/l	15 ± 0	

Analyses microbiologiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-LB-M-530-004	Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	1	max. 300
FR-LB-M-530-008	Escherichia coli	UFC/100 ml	0	max. 0
FR-LB-M-530-011	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	0	max. 0

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

*: Paramètre mesuré à l'aide d'une méthode non accréditée.

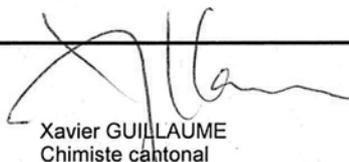
Appréciation de l'échantillon :

Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur s'appliquant aux paramètres analysés.

ÉMOLUMENTS

Les émoluments vous sont facturés conformément aux dispositions de l'ordonnance du 19 août 2014 fixant le tarif des frais du Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OFSAAV, RSF 821.30.16).

Émoluments : 668.25 CHF (Montant HT)



Xavier GUILLAUME
Chimiste cantonal

Le présent rapport d'analyse ne concerne que le ou les échantillon(s) soumis. Des précisions quant aux méthodes utilisées peuvent être obtenues sur demande. Ce rapport ne peut être reproduit, même partiellement sans l'approbation écrite de son auteur.

Copie(s) à : AESO Association intercommunale pour l'alimentation en eau de Sarine-Ouest, 1762 Givisiez
SINEF SA, Route des Fluides 1, 1762 Givisiez

Page 3 de 3

passée 200 à 400 litres par minute, soit environ 80% de sa capacité initiale.

Le deuxième problème était le développement récurrent de bactéries mésophiles depuis le mois d'avril 2021. Des lavages supplémentaires du filtre ainsi que d'autres ajustements techniques nous ont permis d'exploiter le puits jusqu'en novembre 2021. Une solution pour sécuriser la qualité de l'eau a dû être mise en place. Deux choix s'offraient à nous. Le premier était de faire circuler l'eau au travers d'un rayon UV qui neutraliserait les bactéries. Cette version n'a pas été retenue car l'eau du Pontet est chargée en manganèse, ce qui rendrait le nettoyage fastidieux. Nous avons donc choisi de chlorer l'eau. Une petite quantité de chlore est introduite juste après la filtration, ce qui permet

de sécuriser la qualité de l'eau distribuée. De plus, la rémanence est aussi intéressante pour le réseau. En effet, notre eau est mélangée aux différentes ressources de l'AESO dans le réservoir de la Perreire. De ce fait, le goût du chlore est imperceptible.

Ces événements vont laisser des traces dans les comptes. Les ventes d'eau à l'AESO ont été suspendues durant plusieurs semaines et les interventions se chiffrent à plus de CHF 50 000.– répartis entre 2021 et 2022.

L'échantillon analysé le 23 février 2022 répondait aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques.

Yves Nicolet

Les associations regroupées au sein des Ligues de santé du canton de Fribourg assurent, sur mandat de l'Etat, des prestations médico-sociales, de soutien et de prévention en faveur des malades concernés et leurs proches, à domicile ou dans les lieux de consultations à Fribourg, Bulle, Châtel-St-Denis, Cugy, Guin et Morat.



Ligue fribourgeoise contre le cancer

- Conseil et soutien psychosocial aux personnes malades et à leurs proches
- Soutien à la réinsertion professionnelle (job-coaching)
- Activités d'information et de prévention
- Registre des tumeurs : récolte et enregistrement de tous les cas de cancers du canton, analyse statistique

026 426 02 90 – info@liguecancer-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch



Dépistage du cancer Fribourg

- Mammographie de dépistage pour toutes les femmes dès 50 ans
- Dépistage du cancer du côlon pour les femmes et les hommes dès 50 ans
- Informations sur la prévention et le dépistage du cancer du sein et du côlon

026 425 54 00 – depistage@liguecancer-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch



Equipe mobile de soins palliatifs Voltigo

- Soins palliatifs spécialisés
- Conseil, soutien et orientation pour les personnes concernées par une situation de maladie grave
- Formation de professionnels et de bénévoles

026 426 00 00 – voltigo@liguecancer-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch



diabètefribourg

- Consultations infirmières spécialisées en diabétologie pour enfants et adultes
- Soins spécifiques de pieds de diabétiques
- Consultations diététiques
- Vente de matériel
- Formation de professionnels des domaines scolaires et de la santé
- Activités d'information et de prévention

026 426 02 80 – info@diabetefribourg.ch – www.diabetefribourg.ch



Ligue pulmonaire fribourgeoise

- Consultations infirmières, conseils et soutien psychosocial pour les personnes souffrant de maladies respiratoires
- Location et vente d'appareils respiratoires
- Dépistage de la tuberculose et enquêtes d'entourage
- CIPRET : aide à l'arrêt du tabac et campagnes de prévention
- Activités d'information et de prévention

026 426 02 70 – info@liguepulmonaire-fr.ch – www.liguepulmonaire-fr.ch

Octobre 2021

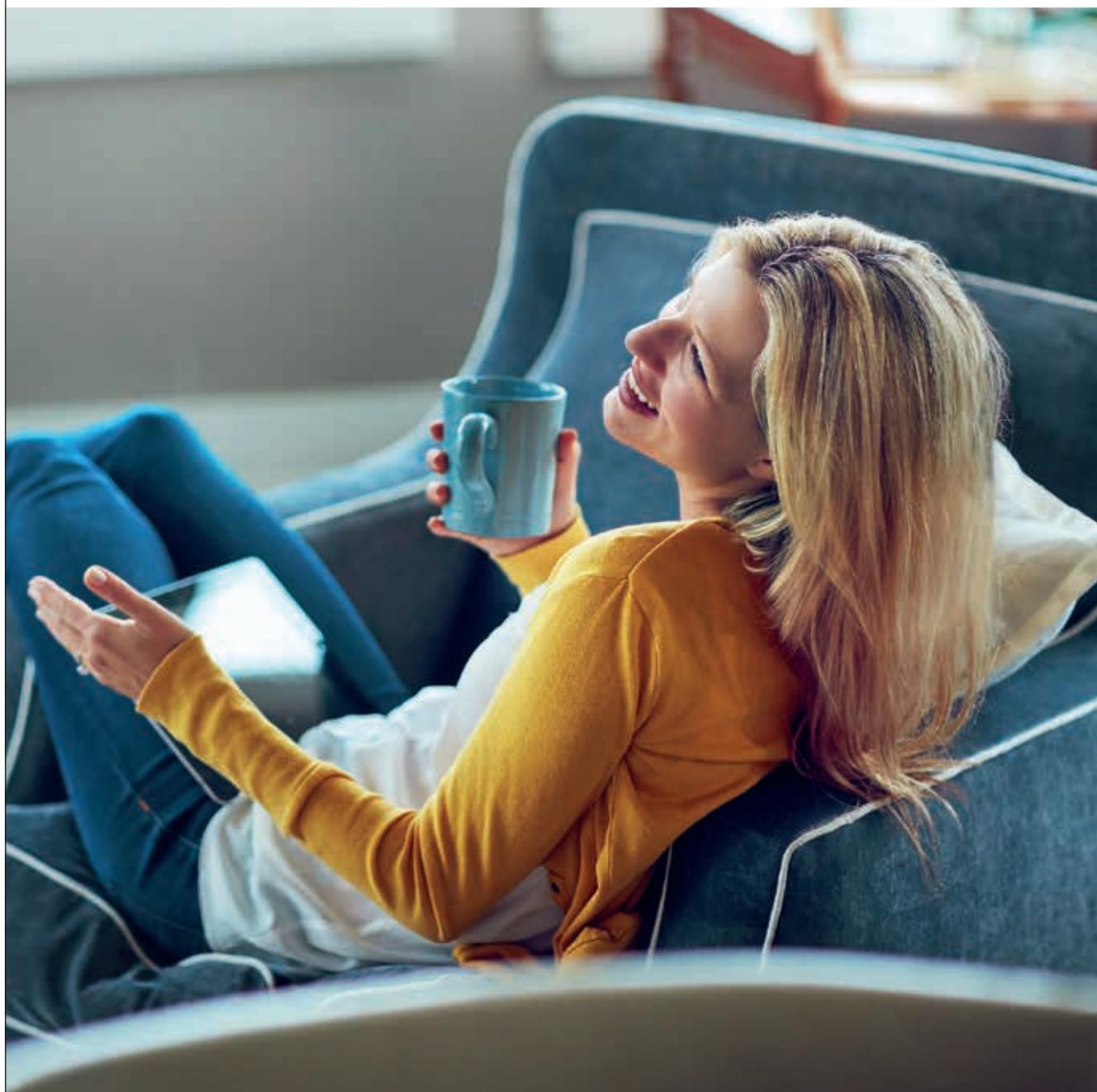
Le chauffage à distance

Notre solution locale et
durable pour votre confort.



Experts
en solutions
énergétiques
globales

groupe





Être aidé
quand
on aide

Aide aux proches

Vous vous occupez régulièrement à domicile de votre conjoint ou parent âgé, malade ou en fin de vie ?

Notre personnel qualifié et expérimenté prend soin ponctuellement ou régulièrement de votre proche en votre absence.

Que ce soit pour reprendre votre souffle, un impératif, des vacances, un rendez-vous médical ou de loisir, ou toute autre raison, **vous avez la possibilité de faire appel à notre service de relève.**

**N'hésitez pas
à nous contacter**

026 347 39 79

Du lundi au vendredi de 7h30 à 11h30

Croix-Rouge fribourgeoise
Aide aux proches
Rue G.-Techtermann 2
1701 Fribourg
aide.aux.proches@croix-rouge-fr.ch



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG
Direction de la santé et des affaires sociales DSAS
Direktion für Gesundheit und Soziales GSD



Gesundheitsförderung Schweiz
Promotion Santé Suisse
Promozione Salute Svizzera

Si vous préférez être contacté, retournez-nous le bon ci-dessous dûment rempli par courrier ou par e-mail.



BON
3 HEURES
GRATUITES

POUR NOTRE SERVICE DE RELÈVE

1 bon par famille

Nom :

Prénom :

N° de téléphone :

Adresse :

.....

NPA et Lieu :

E-mail :



SANTÉ SOCIAL

Proches aidants – Bons pour une relève

La Croix-Rouge fribourgeoise a mis sur pied le service Aide aux proches qui relaie le proche aidant durant quelques heures jusqu'à plusieurs jours par semaine. Afin de promouvoir ce service, elle offre un bon de 3 heures gratuites par année aux familles qui en ont besoin.

Celles-ci peuvent sans autre le faire valoir auprès de la Croix-Rouge fribourgeoise en la contactant directement ou en lui envoyant le bon inséré en p. 36. N'hésitez pas à bénéficier de cette offre.

Marie-Claude Clerc

Je tricote..., mieux tricotons ensemble

Madame Lydia Tavernier, habitante de Cottens, de nature très dynamique, propose de créer un groupe de tricoteuses – tricoteurs bienvenus! – ouvert à toute personne intéressée à partager le cliquetis des aiguilles et les divers savoir-faire autour de la maille. L'idée est de se retrouver une fois par semaine ou selon un rythme à définir, à choix le mardi après-midi ou soir, le mercredi après-midi ou soir, ou encore le vendredi après-midi ou soir.

Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec la soussignée au 077 426 54 90.

Marie-Claude Clerc

Commission des seniors



TABLE DES SENIORS

Le repas est servi

au Restaurant Marchon & Favre

le 1er jeudi de chaque mois, à 12h00,
dès février 2022

Menu du jour à Fr 12.50, boissons non comprises
(participation de la Commune incluse)

Inscription nécessaire jusqu'au mardi à 11h30 à
l'administration communale, Tél. 026 477 93 00.



Bibliothèque régionale d'Avry

Horaires

Mardi 15h-18h
Mercredi 15h-19h30
Jeudi 15h-18h
Vendredi 15h-18h
Samedi 9h-12h

8 documents
pour un prêt
de 1 mois

Prix

Jusqu'à 16 ans :
gratuit
Apprentis/étudiants :
15.-
Adultes :
30.-

plus de
22'000
documents

Romans
Large
vision

Animations

gratuites

Né pour lire
Heures du conte
Ateliers philo
CréAteliers
...

Plus d'infos sur
bra.avry.ch



Bibliothèque régionale d'Avry
CO Sarine-Ouest
Route de Matran 24
1754 Avry-sur-Matran
biblioavry@bluewin.ch

Dates à réserver

BiblioWeekend

Vendredi 25 mars 2022

de 15h à 18h

Samedi 26 mars 2022

de 9h à 16h

Prêt et animations pour tous

Conférence de Jean Hayoz
vendredi à 18h30 :

"Qu'est-ce qu'une exoplanète
et comment en trouver ?"
(dès 14 ans)



Exposition

Pierre-André PACHE

du 8 avril au 9 juillet 2022

Vernissage le vendredi 8 avril
dès 18h45



**Suivez-nous
sur**



Les CréAteliers

Mercredi 11 mai 2022

Thème : "La concentration active"

1^{ère} séance à 15h

2^{ème} séance à 16h

animés par Sarah Genoud

sur inscription



Les CréAteliers





Je suis là pour vous à Cottens.

Guillaume Chardonnens, conseiller en assurances
T 026 347 33 29, guillaume.chardonnens@mobilier.ch

Agence générale Fribourg
Daniel Charrière

Rue du Centre 14
Villars-sur-Glâne
1701 Fribourg
T 026 347 33 33
fribourg@mobilier.ch
mobilier.ch

la Mobilière

1031987



TOYOTA RAV4 PLUG-IN HYBRID



VOTRE SUV PLUG-IN HYBRID DE 306 CH POUR SEULEMENT 22 G DE CO₂.



RAV4 Plug-in Hybrid Platinum, 2,5 litres PHEV, 225 kW/306 ch.
Ø cons. 1,0 l/100 km, CO₂ 22 g/km, eff. éner. A. Valeur cible
Ø pour les émissions de CO₂ de tous les modèles de véhicu-
les immatriculés en Suisse: 118 g/km. Selon cycle WLTP.

LIMAT
GARAGE  NEYRUZ



Présentation du Foyer de Jour du Home du Gibloux

La mission du Foyer de jour est de favoriser le maintien à domicile et de soutenir les proches aidants, tout en maintenant les capacités des hôtes.

Le Foyer de jour est un lieu de vie sociale animé. Il favorise les activités en tous genres, les rencontres et les échanges. C'est également un relais pour soutenir les proches aidants.

Le rythme de fréquentation

Le rythme de présence est modulable selon les besoins de chacune. L'accompagnement est personnalisé tout en collaborant avec les proches et le réseau.

Une fréquentation régulière contribue à maintenir l'autonomie déjà existante et favorise ainsi la possibilité de rester chez soi, tout en profitant d'une vie sociale animée et plus active.

Les activités du Foyer de jour

L'accompagnement est adapté avec le respect de l'autonomie en lien avec la philosophie montessorienne.

- Activités motrices et globales (préparation culinaires, gym, jeux...)
- Activités cognitives (jeux de mémoire, cartes,...)
- Sorties culturelles et récréatives
- Repas en commun
- Et bien d'autres activités...

Les informations complémentaires

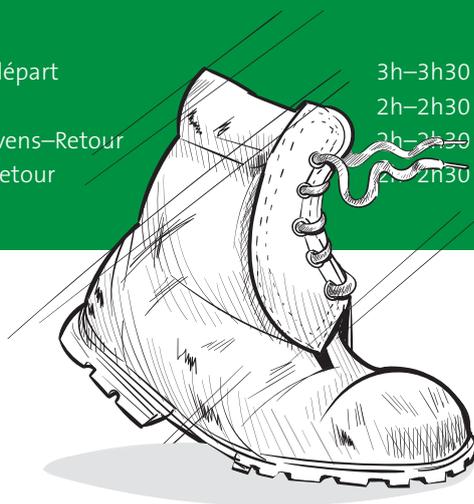
Mme Lässer Stéphanie, responsable du Foyer de jour est à votre disposition pour de plus amples informations au 026 411 81 59 ou par e-mail : foyerdejour@homedugibloux.ch

LES MARCHEURS DU JEUDI

Programme des marches d'avril à août 2022

- > Toutes les personnes libres le jeudi peuvent se joindre au groupe
- > Aucune inscription n'est nécessaire, il faut simplement être présent au lieu de rendez-vous à l'heure fixée par le programme ci-dessous
- > Le programme peut être consulté sur le site cottens-fr.ch, au pilier public et au Denner-Satellite

Date	Rendez-vous	Lieu		Durée	Départ	Retour
Avril						
Je 28	Ancien café	Bionnens–Rafour–Fin de Vau–Retour		2h–2h30	8h30	12h
Mai						
Je 5	Ancien café	Neyruz–Onnens–Corjolens–Retour	Marcel Von Ballmoos	2h–2h30	8h30	12 h
Je 12	Ancien café	Le Lavaux, Circuit et visite de la cave de la bourgeoisie de Fribourg		2h30–3h	8h	Journée
Je 19	Ancien café	Chatonnaye–Rossens/VD–Chatonnaye		2h–2h30	8h30	12h
Me 25	Ancien café	Rossens–Pont-la-Ville–Retour		2h–2h30	8h30	12h
Juin						
Je 2	Ancien café	Massonnens–Fuyens–Retour		2h–2h30	8h30	12h
Je 9	Ancien café	Vallée de Joux (Forêt du grand Risoux)	Roland Barneverein	3h–4h	8h	Journée
Me 15	Ancien café	Payerne circuit		2h–2h30	8h30	12h
Je 23	Ancien café	Le Gibloux–circuit	Michel Allemann	2h–2h30	8h30	12 h
Je 30	Ancien café	Fribourg (Grandfey) circuit		2h–2h30	8h30	12h
Juillet						
Je 7	Ancien café	le Chasseral Circuit		3h–3h30	8h	Journée
Je 14	Ancien café	La Sonnaz–La Corbaz–Pensier–La Sonnaz		2h–2h30	8h30	12h
Je 21	Ancien café	Vuisternens-dt-Romont–Les Essaceys–Sommentier–Retour		2h–2h30	8h30	12h
Je 28	Ancien café	La Tuffière–Hauterive–Arconciel–La Tuffière		2h–2h30	8h30	12 h
Août						
Je 4	Ancien café	Guggerhorn circuit/départ		3h–3h30	8h	Journée
Je 11	Ancien café	Rossens circuit		2h–2h30	8h30	12h
Je 18	Ancien café	Prez-vers-Noréaz–Lovens–Retour		2h–2h30	8h30	12 h
Je 25	Ancien café	Neyruz–Ecuwillens–Retour		2h–2h30	8h30	12 h



Bienvenue à la

avec le soutien de la



et des communes de
Autigny - Avry - Chénens
Cottens - La Brillaz
Matran - Neyruz
et de la paroisse de Neyruz



**Venez nous rendre visite au rez-de-chaussée
du complexe communal (Rte d'Onnens 5) à Neyruz
le mercredi de 15h00 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 11h00.**

Durant les vacances scolaires, ouverture uniquement
le samedi et vacances de Noël/Nouvel An fermé !

Une palette de plus de **1'200 jeux** est à disposition des clients qui peuvent
soit souscrire un abonnement annuel de
Fr. 40.-- pour 4 jeux par prêt,
soit emprunter les jeux en payant
une location de base de Fr. 3.-- et Fr. 1.-- à Fr. 3.--/jeu à chaque prêt.
La durée du prêt est de 3 semaines.

Voulez-vous louer des grands jeux pour une fête de famille ou une
animation ? Ils sont à votre disposition. Votre enfant invite-t-il des ami(e)s
pour son anniversaire ou une autre occasion ? Des boîtes avec de nombreux
jeux sélectionnés sont prévues pour petits et grands.

Nous sommes à la recherche de nouveaux et nouvelles ludothécaires

Vous disposez d'un mercredi après-midi
ou d'un samedi matin 1 fois par mois.

Vous aimez le contact et travailler
avec des collègues sympathiques et motivé(e)s.

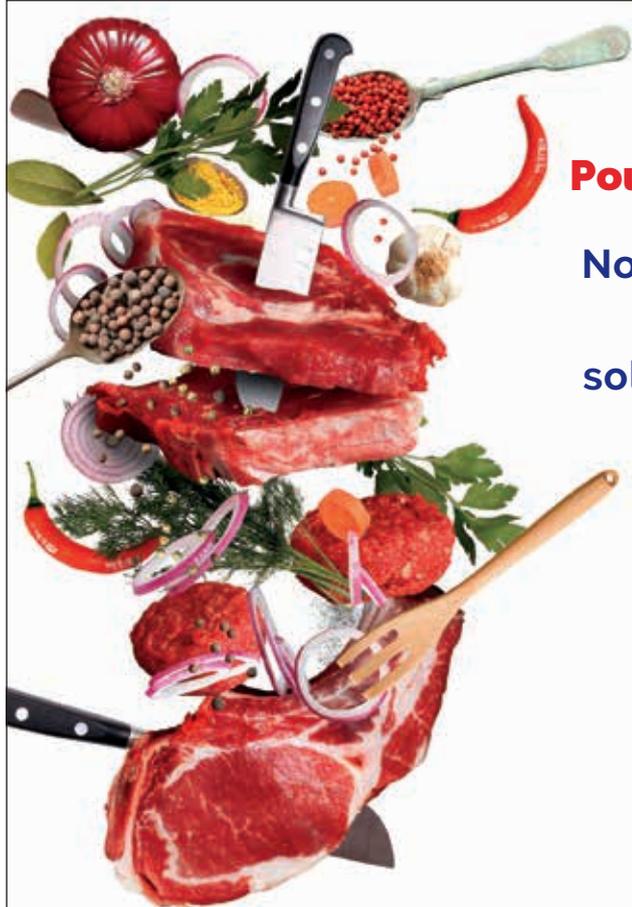
Vous acceptez de travailler bénévolement.

Alors, ... n'hésitez pas, venez rejoindre notre équipe.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter
Cécile Emmenegger, présidente, tél. 026 477 30 73 ou
ludo.neyruz@bluewin.ch ou tél. 079 488 10 76.

Notre site internet : ludo-neyruz.ch





Pour vos fêtes et manifestations

Notre expérience nous permet de vous proposer la meilleure solution pour chaque événement.



Route de Fribourg 44
1741 Cottens
026 477 00 95

www.boucherie-cottens.ch
boucherie.cottens@bluewin.ch

FEELING COIFFURE

Espace de bien-être



Visagiste et spécialiste en soins capillaires biologiques, je vous propose une approche où la coiffure, la santé et le bien-être ne font plus qu'un.

- Détente et massage capillaire pratiqué sur une chaise ergonomique.
- Coupes de cheveux personnalisées dames, messieurs et enfants.

Ouvert du MARDI au VENDREDI sur rendez-vous au 079/202.48.92

Tarifs et autres activités sur www.espacefeeling.ch
Marie-Claude Schneuwly
Route des Simon 14, Neyruz



AU SUJET D'AGRIVIVA

Grâce à Agriviva, plus de 1000 jeunes expérimentent et découvrent chaque année la vie à la ferme auprès de plus de 500 familles d'accueil – avec en prime des rencontres et des expériences inoubliables !

En tant qu'association à but non lucratif, nous établissons depuis plus de 70 ans des ponts entre la ville et la campagne, entre les consommateurs et les producteurs. Nous créons des liens entre des jeunes enthousiastes et curieux et des familles paysannes accueillantes avec lesquelles nous entretenons un contact étroit grâce à notre présence au niveau régional.

Notre objectif

Des rencontres enrichissantes pour les jeunes et les familles paysannes !

DES RENCONTRES ET DES EXPÉRIENCES INOUBLIABLES À LA FERME

WWW.AGRIVIVA.CH

POUR LES JEUNES

Tu as entre 14 et 24 ans et souhaites **rencontrer** le monde fascinant de l'agriculture pendant 1 à 8 semaines.



 **RENCONTRER**

Tu as envie de te rendre utile et de **t'investir** dans les travaux de la ferme : abreuver les veaux, nourrir les chèvres, apporter du foin, t'occuper des enfants, faire du pain, cueillir des fraises, récolter des cerises et bien plus encore.



 **S'INVESTIR**

Tu désires acquérir des connaissances et gagner de la confiance en toi, mais aussi **expérimenter** de nouvelles choses et peut-être aussi consolider tes connaissances en langues étrangères et gagner un peu d'argent de poche.



 **EXPÉRIMENTER**

Réserve dès maintenant ton stage sur la ferme de ton choix sur www.agriviva.ch

Vous appréciez **rencontrer** des jeunes, partager avec eux vos expériences et vous souhaitez leur faire découvrir la diversité de l'agriculture sur votre ferme.

Vous intégrez vos jeunes aides dans votre vie familiale et vous les amenez à **s'investir** et à participer à des tâches variées – créant ainsi un sentiment d'accomplissement.

Vous donnez la possibilité aux jeunes **d'expérimenter** le métier d'agriculteur / de paysanne et ses nombreuses facettes et vous leur permettez de se faire leur propre idée de la haute qualité des produits locaux.

Inscrivez-vous maintenant en tant que nouvelle famille d'accueil sur www.agriviva.ch

POUR LES FAMILLES PAYSANNES

Agriviva | Archstrasse 2 | Case postale 1538 | CH-8401 Winterthur
+41 (0)52 264 00 30 | info@agriviva.ch | www.agriviva.ch

Paysans suisses
D'ici, avec passion.

Suisse. Naturellement.

à Autigny
Aux 4 Eléments AquaSoins

proposent

Aquabike Aquagym
Circuit (avec tapis de course, jump)
(Cours ou en individuel)

Cours Bébés nageurs

Chambres d'hôtes

Pour vos fêtes de famille, la visite de vos amis,
nous vous offrons un hébergement de proximité

Lucien & Dominique Haller Sobritz
Tél. 079.308.27.29 - 026.477.07.26

www.aux-4-elements.ch accueil@aux-4-elements.ch



INSTALLATIONS
Clerc
s.a.r.l.



SANITAIRE - CHAUFFAGE - ADOUCISSEUR
RENOVATION - DEPANNAGE

CH - 1741 Cottens (FR)

Rte du Centre 11

Tel : 026 / 477 34 14

Natel : 079 / 204 18 75

contact@installationsclerc.ch

«Pour vos projets
**les plus exigeants,
faites appel à moi!»**

Marc Vancampenhout

EP: AMADEUS 1754 AVRY-BOURG
3800 INTERLAKEN
1820 MONTREUX
ElectronicPartner
Avry-Bourg 19/15, www.amadeus-ag.ch

Notre service
fait la différence.

AGENDA

Août 2022

sa 27 Loto, Les alouettes

Avril 2022

sa 2 Loto, Jeunesse
sa 9 Loto, Fanfare
ve 15 Soupe de Carême, Paroisse
sa 30 Loto, Tireurs sportifs
de Cottens et environs

Mai 2022

sa 7 Loto, FC Cottens
ve 13 Concert annuel, Fanfare
sa 14 Concert annuel,
Chœur-mixte

Juin 2022

sa 11 Loto, Lutteurs

Septembre 2022

sa 3 Souper annuel, Les alouettes
sa 10 Loto, FC section «séniors»
sa 17 Loto, Fanfare
sa 24 Confirmation, Paroisse
di 25 Tournoi interne, Pétanque

Octobre 2022

sa 1 Loto, Conseil des parents
me 5 Assemblée, Gym de
Cottens
sa 8 Loto, Amicale
sa 22 Théâtre
sa 29 Théâtre

Novembre 2022

sa 5 Théâtre
sa 12 Théâtre
sa 19 Théâtre
sa 26 Théâtre

Décembre 2022

sa 3 Loto, Lutteurs
je 8 Marché de Noël,
Conseil des parents
sa 10 Loto, Fanfare
di 11 Noël des ainés, Paroisse
sa 17 Loto, FC Cottens «actifs»

© Anorac Studio

FÉLICITATIONS



Le 6 décembre dernier, **M^{me} Simone Dubey** fêtait ses 90 ans, entourée de sa proche famille, ici en compagnie de ses petites-filles Alexandra et Mathilda, tout sourire. Histoire d'un autre temps, mais on se souvient bien de son accueil à la boulangerie qui sentait bon le pain de Bernard.

Le Conseil communal et la population de Cottens lui souhaitent ses meilleurs vœux de santé et encore de belles et longues années.



La BCF, proche de vous !

Succursale de Cottens
Route de Fribourg 44
1741 Cottens

www.bcf.ch



**Banque Cantonale
de Fribourg**

simplement ouvert